



Prix de la Chancellerie

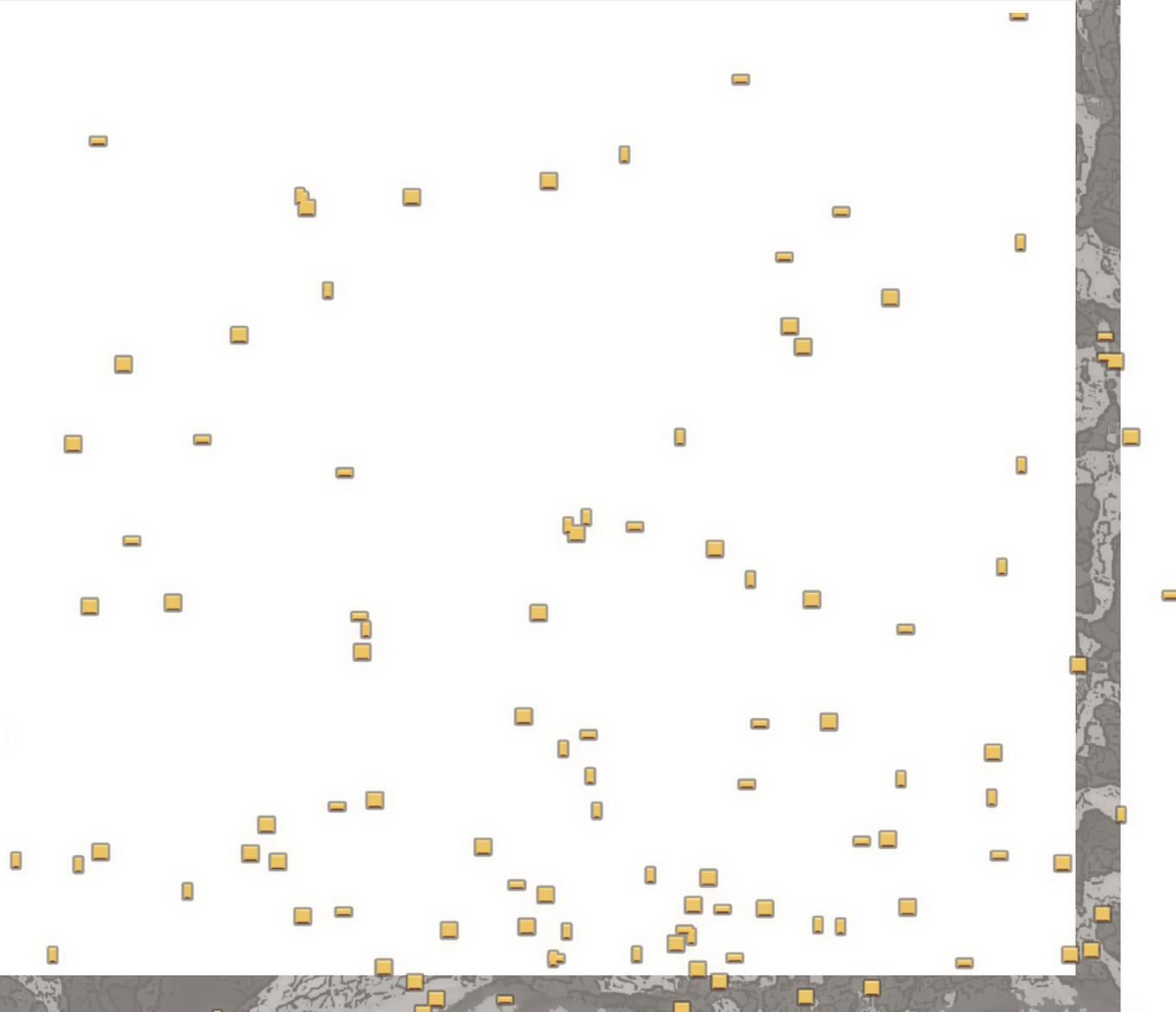
S O R B O N N E

5 décembre 2017
Grand Amphithéâtre de la Sorbonne

#PrixChancellerie
@SorbonneFr

SOMMAIRE

Préambule _____	1
Rôle et missions de la chancellerie des Universités de Paris _____	4
Les Prix de la chancellerie des Universités de Paris _____	11
Les donateurs _____	15
Lauréats des Prix de la chancellerie des Universités de Paris 2017 _____	21
La composition des jurys _____	45



PRÉAMBULE

Riche d'un patrimoine de plus de huit siècles, la chancellerie des Universités de Paris perpétue l'héritage de l'ancienne Université de Paris et le fait vivre au présent. En favorisant le rayonnement de ces biens matériels et immatériels, qui sont le fruit de l'histoire, auprès des plus jeunes générations, elle est résolument tournée vers l'avenir.

Chaque année, depuis bientôt trente ans, elle récompense par des prix solennels cinquante jeunes docteurs qui, tous, par l'excellence de leur thèse, ont fait progresser la recherche de façon remarquable dans des champs disciplinaires aussi variés que la médecine, le droit, la pharmacie, les sciences économiques et la gestion, les lettres et les sciences.

Cette année encore, une soixantaine de lauréats des universités et établissements d'enseignement supérieur d'Ile-de-France seront distingués par ces prix prestigieux.

Les prix de la chancellerie des Universités de Paris représentent une récompense individuelle pour des chercheurs qui sont parvenus, dans leurs travaux respectifs, au terme d'une aventure intellectuelle ambitieuse de plusieurs années, à explorer de nouveaux chemins ou à éclairer d'un jour nouveau des pans entiers de la connaissance.

Loin de couronner seulement la fin d'un cursus, ces prix marquent aussi le début d'un parcours prometteur, et doivent contribuer à aider tous les jeunes docteurs primés à réaliser leurs ambitions dans la poursuite de leur carrière, notamment pour ceux d'entre eux qui deviendront chercheurs ou enseignants-chercheurs. C'est une reconnaissance académique marquante de leurs talents qui doit les encourager à continuer leurs travaux, avec la même exigence et la même liberté, en suivant la voie qu'ils ont commencé à tracer.

Mais ces prix ne récompensent pas seulement l'aboutissement d'une traversée parfois perçue comme solitaire : ils sont aussi la reconnaissance d'une excellence collective, celle des laboratoires, des directeurs et des jurys de thèse, et des universités et des grands établissements qui assurent à la recherche française sa vitalité et son dynamisme.

Car la recherche ne pourrait exister sans l'échange, le dialogue entre pairs, la confrontation des réflexions et des expériences, qui seule fait progresser les sciences. Elle s'inscrit dans les valeurs humanistes de la communauté universitaire, qui a pour dessein commun d'enrichir la connaissance universelle.

Qu'ils soient passionnés par leur sujet de recherche depuis le plus jeune âge ou qu'ils l'aient découvert au cours de leurs études, les lauréats sont animés par une même curiosité pour le savoir, et l'immensité de ce qui reste à défricher. Quelle que soit leur discipline ou les croisements entre disciplines qu'ils contribuent à créer, ils ont tous à cœur de comprendre et d'expliquer, qu'il s'agisse pour eux de détailler l'infiniment petit, d'embrasser l'infiniment grand, d'explorer l'altérité des cultures, des langues, des civilisations, ou encore d'analyser le passé pour mieux saisir le présent. Dans chaque démarche de recherche se trouve le même goût pour la compréhension raisonnée, l'analyse des systèmes et la démonstration, qui permet d'éclairer le monde d'un jour nouveau.

Ce sont toutes ces valeurs que la chancellerie des Universités de Paris, créée en 1971 pour administrer le patrimoine et les biens indivis de l'ancienne Université de Paris, transmet à travers ses actions de soutien à la recherche pour les étudiants et les chercheurs de Paris et d'Île-de-France.

Grâce aux dons et aux legs dont elle a bénéficié à travers l'histoire, la chancellerie des Universités de Paris contribue, par ses missions, à cultiver ces valeurs pour le présent et l'avenir. Que tous les généreux donateurs, célèbres et anonymes, sans qui ces actions ne seraient pas possibles reçoivent la gratitude de la communauté universitaire pour ce soutien précieux et indéfectible. Souhaitons que demain la perpétuation de cette tradition soit assurée grâce à la générosité de nouveaux donateurs et mécènes.

Plus de huit siècles après la création de l'ancienne Université de Paris, nous pouvons nous féliciter aujourd'hui de l'excellence toujours renouvelée de ses chercheurs, de son rayonnement mondial et de la fidélité aux valeurs humanistes qui sont les siennes.

Puisse-t-elle garder toujours sa vocation universelle, exprimée dans sa devise
« *hic et ubique terrarum* » !

Gilles Pécout

Recteur de la région académique Île-de-France,

Recteur de l'académie de Paris,

Chancelier des Universités de Paris

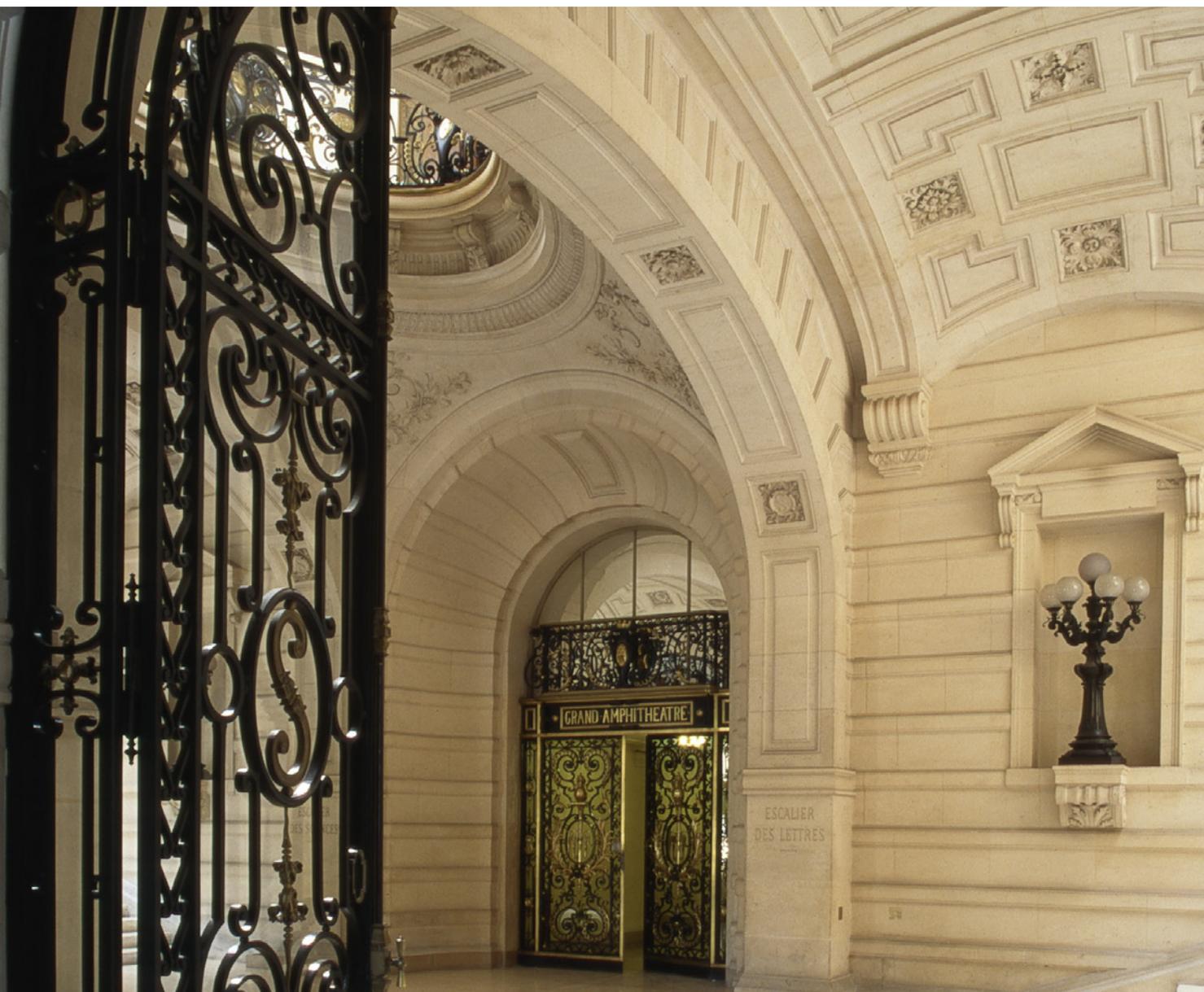


LA CHANCELLERIE DES UNIVERSITÉS DE PARIS

RÔLE ET MISSIONS DE LA CHANCELLERIE DES UNIVERSITÉS DE PARIS

Créée en 1971, à la suite de l'éclatement de l'Université de Paris en 9 puis 13 universités autonomes, la chancellerie des Universités de Paris, placée sous l'autorité du recteur-chancelier, assure l'administration de l'ensemble du patrimoine et des biens indivis de l'ancienne Université de Paris.

Héritière d'un patrimoine, dont celui de la famille de Richelieu, et d'une tradition de plus de huit siècles, la chancellerie des Universités de Paris est aujourd'hui la garante du prestige universitaire qui a forgé, *Hic et ubique terrarum*, la renommée internationale de la Sorbonne.



Portail d'entrée du Grand Amphithéâtre de la Sorbonne, depuis le Grand Hall.

UN PEU D'HISTOIRE...

L'UNIVERSITÉ DE PARIS ET LA NAISSANCE DES PREMIÈRES UNIVERSITÉS EUROPÉENNES

L'Université de Paris voit le jour au cours du XII^e siècle, au terme d'une croissance continue des écoles parisiennes, regroupées rive gauche sur la Montagne Sainte-Geneviève. Dès le début du XIII^e siècle, leur succès rend nécessaire une organisation plus structurée. Afin de donner aux maîtres et étudiants des conditions de vie convenables et de garantir, par des diplômes, la qualité d'études qui deviendront très vite une nouvelle voie d'ascension sociale, l'organisation des écoles est redéfinie par Philippe Auguste selon deux principes : regroupement des maîtres et des étudiants en une communauté appelée Universitas, régie par des statuts fixant des règles de vie au sein d'un système commun d'enseignement, et principe d'autonomie, reconnu et garanti par le diplôme royal de 1200, confirmé, en 1215, par le légat pontifical, puis, en 1231, par la Bulle Pares Scientiarum du pape Grégoire IX. En 2016, on a célébré le 800^e anniversaire de la création de l'Université de Paris.

L'Université de Paris acquiert alors une personnalité morale, des privilèges et se dote de son sceau : « *Universitatis magistrorum et scholarium parisiensium* ». On date des mêmes années 1240, les premières mentions d'un « recteur », maître ès-arts, élu par ses pairs et premier responsable de l'université.

Plusieurs centaines de maîtres et milliers d'étudiants fréquentent alors les écoles parisiennes, dont la renommée de l'enseignement et la richesse de sa bibliothèque, unique rivale de la Bibliothèque Vaticane à Rome, en feront, très vite, un des centres majeurs de la pensée européenne.

Un modèle commun de formation, l'universalité de la langue latine, la reconnaissance universelle des diplômes, font alors de l'Europe un espace intellectuel et culturel où maîtres et étudiants se déplacent, favorisant le processus de diffusion des savoirs et du transfert des idées, dans le cadre d'une *peregrinatio academica* de Paris ou Bologne, de Naples ou Padoue à Cambridge, Prague, Salamanque ou Cracovie. Ainsi l'Université de Paris accueille-t-elle successivement le théologien souabe Albert le Grand, puis son disciple italien, Thomas d'Aquin, précurseurs de la pensée humaniste en Europe.



Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne.

LA FONDATION DU COLLÈGE DE ROBERT DE SORBON

La Sorbonne tire son origine du collège créé en 1253 par Robert de Sorbon, chapelain et confesseur de Louis IX (Saint-Louis), qui en confirme la fondation en 1257.

Accueillant à la fois riches et pauvres, sans distinction d'origine géographique ou familiale, sur les seuls critères d'excellence intellectuelle, le Collège de Sorbon s'impose rapidement comme un établissement d'élite. Égalité, collégialité, moralité, études, telles en sont les règles, rappelées dans sa devise : « *Vivere socialiter et collegialiter et moraliter et scholariter* ».

À la fin du Moyen Âge, l'Université de Paris est le plus grand centre culturel et scientifique européen, attirant plus de 20 000 étudiants. Berceau au XV^e siècle du second humanisme français, la Sorbonne accueille en 1469 la première imprimerie de France, installée par le bibliothécaire de Louis XI, Guillaume Fichet, et le prieur du collège, Jean Heynlin.

À la Renaissance, avec les premières affirmations de l'État, les universitaires bénéficient auprès des rois, princes, évêques, magistrats et personnes privées, d'une autorité et d'un magistère, directement liés à la fonction majeure de conseil qu'ils exercent dans la vie du royaume. La Sorbonne devient bientôt un vivier de compétences et de talents, offrant ainsi à ses étudiants l'opportunité de carrières prestigieuses, en leur permettant d'assumer des charges importantes au sein d'un jeune État moderne en construction.

Après un net déclin au cours de la période des guerres de Religion, les réformes impulsées par Henri IV tendent à accentuer le contrôle royal sur l'institution universitaire, dont les proviseurs comptent bientôt parmi les hommes d'État les plus illustres de leur temps : Richelieu, Mazarin, le cardinal de Retz, Le Tellier, le cardinal de Fleury.

RICHELIEU ET LA SORBONNE

C'est Armand-Jean du Plessis, cardinal de Richelieu, qui, au XVII^e siècle, donne à la Sorbonne l'aspect unifié que nous lui connaissons, faisant réaliser par l'architecte Jacques Lemercier un ensemble de bâtiments homogènes et architecturalement cohérents. Étudiant à la Sorbonne dans les années 1606-1607, Richelieu en devient proviseur en 1622. Il fait raser l'ancien collège et la chapelle médiévale pour dégager une cour centrale, aujourd'hui cour d'honneur. Une nouvelle



François Girardon, Tombeau du cardinal de Richelieu, 1694, Paris. Chapelle de la Sorbonne.



bibliothèque est construite en 1647, par Sanson Letellier. La chapelle de la Sorbonne, chapelle collégiale et chapelle funéraire du cardinal, est édifiée en 1648 par Lemercier. Premier exemple d'architecture religieuse classique parisienne et précurseur des grandes réalisations du Val-de-Grâce et des Invalides, elle abrite le splendide mausolée de marbre du cardinal de Richelieu, par Girardon, chef-d'œuvre de la sculpture funéraire classique.

Au tournant du XVIII^e siècle, fortement marquée par la querelle janséniste, la Sorbonne s'allie au Parlement de Paris pour s'opposer à l'arbitraire royal et pontifical avant de se soumettre au pouvoir absolu, qui exercera sur elle une véritable tutelle.

La Sorbonne participe également aux avancées de l'esprit des Lumières, profondément influencées par le progrès des sciences et l'esprit philosophique. De grands réformateurs, tels Jacques Turgot, prieur de la Sorbonne, avant de devenir ministre de Louis XVI, y exercent des fonctions de responsabilité.

Au cours de la Révolution française, les théologiens de la Sorbonne refusent la Constitution civile du clergé. En 1791, les bâtiments sont fermés. Conséquence de la loi Le Chapelier qui supprimait les corporations, la « Société de Sorbonne » est dissoute, à l'instar des autres universités de province. En 1794, la chapelle devient un Temple de la déesse Raison, avant d'accueillir, sous le Consulat et l'Empire, des ateliers d'artistes.

Dès 1806, Napoléon réorganise l'ensemble du système d'enseignement supérieur français, baptisé Université impériale, et crée les cinq facultés parisiennes, pour y former les enseignants des établissements secondaires et des séminaires : les facultés des Sciences, des Lettres, de Théologie, de Droit et de Médecine. La Sorbonne devient alors le siège des facultés des Sciences, des Lettres et de Théologie, ainsi que le siège du rectorat de l'académie de Paris, sous l'autorité du Grand Maître de l'Université. Ces trois facultés s'installent tout d'abord au Collège du Plessis ; ce n'est qu'en 1821, qu'elles rejoindront l'ancienne Sorbonne, abandonnée quelque trente ans plus tôt.

LA SORBONNE AU CŒUR DU NOUVEAU SYSTÈME UNIVERSITAIRE RÉPUBLICAIN

Foyer du libéralisme politique sous la Monarchie de Juillet, la faculté des Lettres tire les bénéfices de sa proximité avec le pouvoir. Guizot, Cousin et Villemain, tour à tour ministres de l'Instruction publique, font de la Sorbonne le cœur du système universitaire parisien et français.

Après l'échec de plusieurs projets de réforme et de reconstruction, sous la II^e République, puis sous le Second Empire, l'avènement de la III^e République marque un tournant décisif dans l'histoire de la Sorbonne. La défaite face à la Prusse relance, sur un plan universitaire, des projets de réforme, avec le soutien d'illustres personnalités et professeurs, tels que Duruy, Taine, Renan, Monod, Boutmy, Bréal ou encore Berthelot. La spécialisation des enseignements accompagne la création des maîtrises de conférence. La faculté de Théologie est supprimée en 1885.

L'Université de Paris, qui avait disparu en tant que corps constitué durant la Révolution, est recréée en 1896, par regroupement des cinq facultés, et la Sorbonne en devient le siège.

LA NOUVELLE SORBONNE DE NÉNOT

La reconstruction des bâtiments du XVII^e siècle, devenus trop exigus et inconfortables, est réalisée sous l'impulsion de Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique. Le chantier est confié au jeune architecte Henri-Paul Nénot, élève de Charles Garnier, et la première pierre du nouvel édifice posée en 1885. Construction d'un nouveau palais académique et d'une nouvelle bibliothèque de 300 places, qui compte plus de 600 000 volumes en 1913; les anciens bâtiments du XVII^e siècle sont détruits et remplacés, l'architecte Nénot ayant cependant soin de conserver le plan et les élévations d'origine de la Sorbonne de Richelieu, autour de la cour d'honneur, et la chapelle de Lemercier.

Si l'ensemble du bâtiment n'est réellement achevé qu'en 1901, la première partie du bâtiment est inaugurée en 1889, pour le centenaire symbolique de la Révolution française. La nouvelle Sorbonne, dont le programme architectural, décoratif et iconographique est signé des plus grands artistes de l'époque comme Puvis de Chavannes, devient alors dans le monde entier le symbole des sciences et de la culture de la jeune République française.

La première moitié du XX^e siècle est pour l'Université de Paris une période de renouveau particulièrement brillante, avec des chercheurs et des enseignants à la pointe des grands développements scientifiques dans de nombreux domaines : en lettres, avec le développement des sciences du langage et la littérature comparée ; en sciences, avec



les premières recherches en physique nucléaire. Plusieurs Prix Nobel témoignent de la renommée et du prestige international de ses chercheurs et professeurs : Pierre Curie et Marie Curie, première femme à enseigner en Sorbonne, Jean Perrin, Louis de Broglie, Irène et Frédérique Joliot-Curie.

Mais l'Université de Paris paie un lourd tribut durant les deux guerres mondiales.

La Grande Guerre entraîne une hécatombe parmi les étudiants, fauchant une grande partie de la jeune élite universitaire et intellectuelle française. Les monuments aux morts dans la Sorbonne donnent la mesure des pertes subies par l'Université de Paris.

Les effectifs recommencent à croître durant l'entre-deux-guerres. Ce public, pour les deux tiers littéraire, se féminise et s'ouvre à l'international, en particulier grâce à la création, en 1925, de la Cité internationale universitaire située boulevard Jourdan à Paris.

Durant la Seconde Guerre mondiale, les lois d'exclusion promulguées par le régime de Vichy frappent les étudiants et les professeurs juifs.

La mémoire des victimes des deux guerres mondiales, déportés et résistants, est saluée chaque année, lors des commémorations des 11 novembre et 8 mai, à l'occasion de cérémonies célébrées dans la crypte de la chapelle de la Sorbonne.

LA SORBONNE FACE AUX DÉFIS DE LA DÉMOCRATISATION

Dans les années 1950, le nombre d'étudiants s'accroît, pour atteindre 61 400 en 1965, soit dix fois les effectifs prévus par les constructeurs de la nouvelle Sorbonne, un siècle plus tôt. Si la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur permet l'afflux de jeunes étudiants de milieux plus modestes, elle rend également rapidement obsolètes les structures d'enseignement et d'accueil, qu'il faut désormais adapter aux exigences nouvelles de la massification.

La contestation étudiante de Mai 1968, pour contextuelle et sociétale qu'elle fût, s'ancre aussi dans une tradition très « sorbonnarde », qui remonte aux grandes affaires politiques de la fin du XIX^e siècle. Le boulangisme, l'Affaire Dreyfus, furent de premières occasions d'expression pour les étudiants des facultés, qui devinrent des lieux de formation privilégiés des consciences politiques. La guerre d'Algérie relança cette dynamique d'engagement, relayée par le développement d'un milieu associatif étudiant fort.

Les événements de mai 1968 ne commencèrent cependant pas en Sorbonne, mais dans l'une des nouvelles universités qui venait précisément d'être construite pour faire face à l'afflux de nouveaux étudiants : Nanterre. Lorsque la contestation gagne le Quartier latin à Paris, la Sorbonne est occupée à son tour au cours du mois de mai, et devient rapidement le symbole international de la contestation étudiante, jusqu'à son évacuation, les 14-16 juin.

La Sorbonne est encore aujourd'hui le lieu d'enseignement et de recherche de quatre universités, héritières de l'ancienne Université de Paris : l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, l'Université Paris 4 Paris-Sorbonne, l'Université Paris 5 Paris Descartes. L'École pratique des hautes études y est présente également. Mais « la Sorbonne », c'est aussi la marque de reconnaissance qui caractérise le paysage universitaire de Paris et d'Île-de-France.

Au total, ce sont plus de 600 000 étudiants qui bénéficient de l'enseignement de treize universités, porteuses de cette histoire (auxquelles il faut ajouter les quatre nouvelles universités : Cergy-Pontoise, Évry, Marne-la-Vallée et Versailles Saint-Quentin, créées depuis la division de 1971).



Cour d'Honneur de la Sorbonne.



**LES PRIX DE
LA CHANCELLERIE
DES UNIVERSITÉS
DE PARIS**

DEPUIS PLUS DE HUIT SIÈCLES, la priorité reste la même : garantir les meilleures conditions d'enseignement et de recherche aux centaines de milliers d'étudiants, d'enseignants et de chercheurs, qui font la Sorbonne

À ces fins, la chancellerie des Universités assure pleinement ses missions :

- en soutenant l'excellence universitaire et la recherche de demain, par l'attribution de prix à de jeunes chercheurs ;
- en finançant des laboratoires de recherche au bénéfice des dix-sept universités franciliennes et des trois instituts Gustave Roussy, Curie et Pasteur ;
- en assurant l'entretien et le bon fonctionnement du « palais académique », siège de la chancellerie et du rectorat de l'académie de Paris, dont les espaces historiques de prestige sont, toute l'année, ouverts au public, à l'occasion de manifestations destinées à promouvoir et valoriser le patrimoine de la Sorbonne, comme les Journées du Patrimoine, ou dans le cadre de conférences, colloques, cérémonies ou concerts ;
- en assurant la conservation, la restauration et la valorisation des nombreuses œuvres d'art qui lui sont confiées, résultat d'une histoire quasi millénaire, notamment par le prêt d'œuvres à des musées dans le cadre d'expositions ;
- en assurant le financement et en permettant l'accueil de chercheurs en résidence ou l'organisation de colloques internationaux à la Villa Finaly, à Florence ;
- en assurant le financement de la bibliothèque littéraire Jacques Doucet et en contribuant à l'enrichissement des collections du fonds Doucet de la bibliothèque d'art et d'archéologie de l'Institut national d'histoire de l'art ;
- en participant de plein droit à l'administration de la Cité internationale universitaire de Paris.

LES PRIX DE LA CHANCELLERIE DES UNIVERSITÉS DE PARIS

Plus de 60 prix à de jeunes chercheurs

Chaque année, 50 jeunes docteurs de toutes nationalités, issus des 17 universités et de 6 grands établissements d'enseignement supérieur d'Île-de-France, se voient récompensés d'un prix de 10 000 euros pour l'excellence de leurs travaux de recherche en droit, économie et gestion, médecine, sciences, lettres et sciences humaines et pharmacie.

À ces 50 prix solennels s'ajoutent 5 prix de thèse en droit privé « André Isoré » de 2 000 euros chacun et 12 prix honorifiques en droit, économie et gestion.

La désignation des lauréats s'effectue en deux temps : d'une part à l'issue d'un premier choix effectué par les établissements, d'autre part à l'issue du choix de l'un des 30 jurys spécialisés par discipline et par prix, chaque prix reposant sur un ou plusieurs legs. Une centaine d'enseignants chercheurs désignés par leur université ou par leur établissement ainsi que des représentants des grands corps de l'État composent les jurys.

En 2017, par décision des jurys, 48 prix solennels, 6 prix de thèse et 8 prix honorifiques ont été attribués.

LES PRIX LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES

Prix Pierre et Yvette ROUDY

Les prix Pierre et Yvette ROUDY sont décernés à des bacheliers, en début d'études supérieures. Ces prix, fondés par madame Yvette ROUDY, rendent hommage au travail de son mari, Pierre ROUDY, romancier, dramaturge, essayiste, agrégé d'anglais, directeur de l'École de théâtre de la rue Blanche (l'actuelle ENSATT, décentralisée à Lyon), inspecteur général de l'Éducation nationale et initiateur de la création de l'option théâtre au baccalauréat. Les prix, d'un montant unitaire de 1000 euros, récompensent deux bacheliers, une fille et un garçon, ayant présenté l'option théâtre au baccalauréat. Les lauréats 2017 du prix Pierre et Yvette ROUDY sont madame Geneviève DANG, élève du lycée Fénelon (Paris) et monsieur Yanis ZERRAD, élève du lycée Jules Siegfried (Paris).

Prix SELIGMANN contre le racisme

En souvenir des combats qu'elle a menés avec François-Gérard SELIGMANN contre le nazisme au sein de la résistance et contre l'intolérance et l'injustice pendant la guerre d'Algérie, Françoise SELIGMANN consent, en 2003, une donation au profit de la chancellerie des Universités de Paris. Cette donation a pour objectif la création d'un prix récompensant une œuvre écrite de fiction ou de réflexion consacrée à la lutte contre le racisme.. La lauréate du prix Seligmann 2017 est Zarina Khan pour l'ouvrage *La sagesse d'aimer*, aux éditions Hozhoni.

Prix FÉNÉON

Créé en 1949 à l'initiative de la veuve de Félix FÉNÉON, célèbre critique d'art, le prix FÉNÉON présente l'originalité de récompenser un écrivain et un artiste âgés de moins de 35 ans. Il a récompensé nombre d'écrivains célèbres, notamment Francis PONGE, François NOURISSIER, Francis JEANSON, Alain ROBBE-GRILLET, Jean-François REVEL, Philippe SOLLERS, Patrick MODIANO, Angelo RINALDI.

Prix Henri HERTZ

Le prix Henri HERTZ récompense une œuvre (ouvrage ou thèse) propre à faire connaître ou comprendre les préoccupations éthiques et civiques de monsieur Henri HERTZ, journaliste et écrivain né en 1875, très marqué par l'affaire Dreyfus.



Grand Hall de la Sorbonne.



LES DONATEURS

L'histoire de la Sorbonne est intimement liée aux convictions et aux largesses de ses bienfaiteurs – personnalités célèbres ou figures plus discrètes qui au fil des siècles ont associé leur nom à celui de l'Université de Paris, depuis Robert de Sorbon, qui, au milieu du XIII^e siècle, fonde le collège éponyme pour permettre aux maîtres et « escoliers » de se consacrer à l'étude, et le cardinal de Richelieu, qui, au XVII^e siècle, dote l'Université de nouveaux bâtiments plus vastes, d'une bibliothèque et d'une chapelle que l'on peut admirer encore aujourd'hui.

À la fin du XIX^e siècle, la recreation de l'Université de Paris, laïque et républicaine, permet de raviver cette tradition de libéralités. L'État, les autorités publiques comme la Ville de Paris, et de nombreux mécènes privés français et étrangers (les Deutsch de la Meurthe, Rothschild, Grimaldi, Kahn, Doucet, etc.) dotent généreusement ce symbole moderne du progrès républicain. Des bourses et des prix, des programmes de recherche scientifique, l'institution de chaires portant sur des domaines nouveaux, la création de bibliothèques ou d'instituts, la fondation de la Cité internationale universitaire, ou encore les commandes passées aux artistes du temps, témoignent de la volonté d'illustrer et soutenir au plus haut niveau les valeurs de l'éducation et de la culture.

Cette histoire continue aujourd'hui. Dons et legs permettent d'instituer des prix pour soutenir la recherche et la création ainsi que la transmission des valeurs du savoir et de l'excellence qui ont, depuis plus de 800 ans, fait la renommée internationale de la Sorbonne et des universités parisiennes.

Ces Prix de la chancellerie des Universités de Paris n'existeraient pas sans la volonté et la générosité de personnalités ou d'anonymes, qui ont choisi d'investir dans l'excellence de la recherche universitaire et la formation de jeunes générations.

Qu'ils en soient ici sincèrement remerciés.

MAURICE PICARD

Agrégé de droit, Maurice Picard débuta sa carrière de professeur à la Faculté de droit d'Alger (1912-1913) avant de rejoindre la Faculté de droit de Lyon (1913-1926) puis celle de Paris (1926-1957).

De 1958 jusqu'à sa mort, il fut membre du Conseil national des assurances. Il fut également Président d'honneur de l'Association internationale du droit de l'assurance et membre de l'Automobile-Club de France.

Particulièrement sensible aux questions portant sur les assurances, ses principaux ouvrages furent le *Traité des biens dans le Traité général des assurances terrestres* et, en collaboration avec André Besson, *Les assurances terrestres en droit français* (publié par la Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence), qui a connu plusieurs rééditions depuis 1967.

Sa carrière lui valut de nombreuses distinctions honorifiques : Officier de la Légion d'honneur, Commandeur des Palmes académiques, Commandeur de l'ordre du Mérite de la République italienne.

Maurice Picard décéda à son domicile parisien le 5 juillet 1968. Dans son testament, il fit un legs en faveur de la faculté de droit et sciences économiques de Paris afin d'instituer un prix en faveur d'un doctorant. Ce prix est décerné chaque année depuis 1987 par la Chancellerie des Universités de Paris.

MARIE ODET JEAN ARMAND DE LA CHAPELLE DE SAINT-JEAN DE JUMILHAC, DUC DE RICHELIEU

En 1930, Marie Odet Jean Armand de La Chapelle de Saint-Jean de Jumilhac (1875-1952), huitième et dernier duc de Richelieu, n'ayant pas d'héritier, légua le domaine de Richelieu (Indre-et-Loire) à l'ancienne Université de Paris, en souvenir de son ancêtre le Cardinal, Proviseur et Rénovateur de la Sorbonne. La donation s'accompagna d'œuvres d'art parmi lesquelles figurait une version du célèbre portrait du Cardinal de Richelieu peint par Philippe de Champaigne vers 1640.

Sa vie durant, le Cardinal de Richelieu fit preuve d'une grande sollicitude à l'égard de la Sorbonne. En 1607, il y soutint sa thèse, la « Sorbonnique » ; il demanda et obtint d'être reçu comme « hôte et sociétaire » de la maison et fonda alors une chaire nouvelle. En 1622, il brigua avec succès la fonction de proviseur à la suite du cardinal de Retz. À partir de 1626, il conçut l'idée de reconstruire les bâtiments menacés de ruine, œuvre à laquelle il travailla jusqu'à sa mort en 1642.

En hommage à ces illustres contributeurs à l'histoire de la Sorbonne, des prix solennels « Richelieu » sont décernés chaque année depuis 2008 aux lauréats de différentes disciplines ; depuis 2011, ils récompensent des travaux en Lettres et Sciences Humaines.

LES LIBÉRALITÉS CONSENTIES À L'ANCIENNE UNIVERSITÉ DE PARIS CHANCELLERIE DES UNIVERSITÉS DE PARIS PERMETTENT L'

Legs AGUIRRE-BASUALDO : Caroline AGUIRRE, veuve de Mariano ORTIZ-BASUALDO, a consenti une donation à l'Université de Paris en 1925.

Legs ARCONATI-VISCONTI : la marquise Marie-Louise ARCONATI-VISCONTI a fait de l'Université de Paris sa légataire universelle. Avant ce testament, elle avait consenti des donations qui permirent la création de l'Institut de géographie et de l'Institut d'art et d'archéologie.

Legs BRAUN BENABOU : Mariette BRAUN-BENABOU, afin de perpétuer le souvenir de sa fille, ancienne élève de l'École normale supérieure de Sèvres, agrégée d'histoire, maître-assistante à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, a consenti une donation à la chancellerie des Universités de Paris en 1986.

Legs Georges CANAT : Jeanne CANAT, née NORDMANN, a consenti une donation à la faculté de pharmacie en 1963 en mémoire de Georges CANAT, pharmacien, interne des hôpitaux.

Legs DEMASSIEUX : Nathalie DEMASSIEUX, maître de conférences à la faculté des sciences de Paris, a consenti un legs à cette faculté en 1959.

Legs Louis FOREST : Antoinette FOREST a légué sa fortune à l'Université de Paris en 1939.

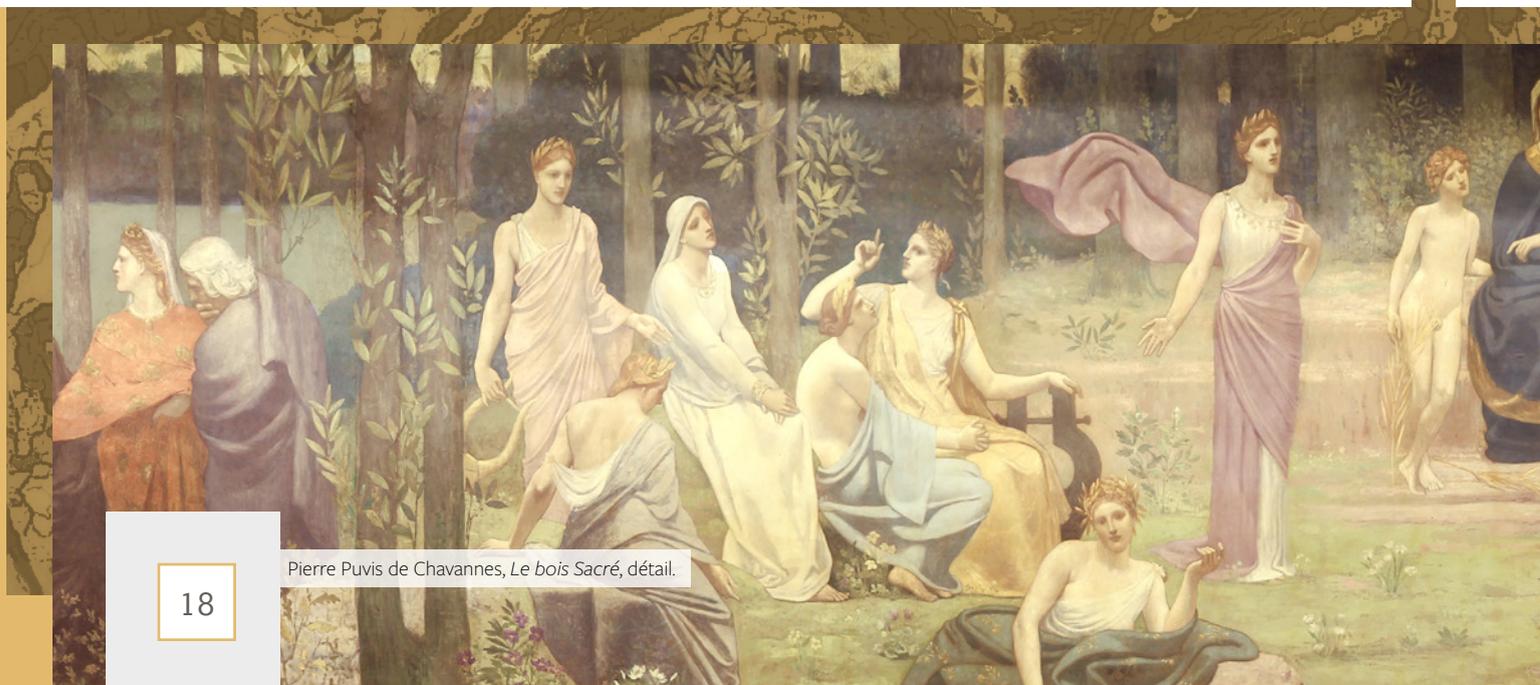
Legs Pierre GANDY : Blanche GANDY, née PICHELLET, a consenti une donation à l'Université de Paris en 1948.

Donation Guy et Suzy HALIMI : Suzy HALIMI, professeur des universités, présidente honoraire de l'Université Paris III Sorbonne Nouvelle, a consenti une donation à la chancellerie des Universités de Paris en mémoire de son frère, médecin, Guy HALIMI, pour récompenser une thèse en médecine.

Legs André ISORÉ : André ISORÉ (1891-1968), avocat au barreau de Paris et homme politique (élu député en 1936, il fut l'un des 80 parlementaires qui votèrent le 10 juillet 1940 contre le texte déléguant le pouvoir constituant au maréchal Pétain), résistant, légua par testament son patrimoine à la faculté de droit pour récompenser des thèses de doctorat de droit privé.

Legs KUNTZ-CHAGNIOT : Yvonne CHAGNIOT, née KUNTZ, a institué la faculté de médecine de Paris, légataire universelle de ses biens par testament en 1970.

Legs André LABROUQUÈRE : Jean LABROUQUÈRE a consenti une donation en 1956 à l'Université de Paris en vue de la fondation de prix d'études.



Pierre Puvis de Chavannes, *Le bois Sacré*, détail.

À PARIS, AUX ANCIENNES FACULTÉS, OU À L'ACTUELLE ATTRIBUTION DES PRIX ET DISTINCTIONS.

Legs Georgette MARIANI : Georgette MARIANI, docteur en droit, conseillère juridique du Centre national pour l'exploitation des océans, a légué une partie de ses biens à l'Université de Paris afin d'instituer un prix national à son nom pour l'étude d'un sujet de droit de la mer.

Legs PERRISSIN-PIRASSET : Clara-Emma LANGLOIS, veuve PERRISSIN-PIRASSET, a institué l'Université de Paris légataire universelle de ses biens.

Legs Maurice PICARD : Maurice PICARD, professeur à la Faculté de Droit de Paris, a consenti une donation à l'Université de Paris en 1967.

Legs André et Charlotte PIEDALLU-PHILOCHE : André PIEDALLU et son épouse Charlotte PIEDALLU, née PHILOCHE, ont fait donation de tous leurs biens à l'Université de Paris en 1943 pour la création de prix d'études ou de fonds pour des prêts d'honneur destinés à aider des jeunes étudiants méritants et peu fortunés.

Legs Gaétan PIROU : Marguerite PIROU, veuve de Gaétan PIROU, a consenti une donation à l'Université de Paris en 1964.

Legs Jean RÉGNIER : Jean RÉGNIER, professeur, a légué ses biens à la faculté de pharmacie en 1942.

Legs RICHELIEU : Marie Odet Jean Armand Chapelle, marquis de Jumilhac, 8e et dernier duc de Richelieu, décédé en 1952, a consenti à l'Université de Paris plusieurs donations majeures en mémoire du cardinal de Richelieu. Il a notamment fait don du domaine de Richelieu, de mobiliers et d'œuvres d'art, ainsi que de sa bibliothèque.

Legs ROBIN : Clémentine ROBIN, veuve de Pierre ROBIN, a consenti une donation à la faculté de médecine en 1960.

Legs Gustave ROUSSY : Marguerite ROUSSY, veuve de Gustave ROUSSY, a consenti une donation à l'Université de Paris en 1965, en mémoire de Gustave Roussy, recteur de l'Université de Paris de 1937 à 1940 et de 1944 à 1947.

Legs RUBINSTEIN : Jacques RUBINSTEIN a consenti une donation à l'Université de Paris en 1963 pour honorer la mémoire de Lew, Marie et Jeanne RUBINSTEIN.

Legs SCHNEIDER : Joseph SCHNEIDER, président directeur général de société, a légué une partie de sa fortune à l'Université de Paris en 1962 en souvenir de son fils Jean SCHNEIDER.

Legs THIESSÉ DE ROSEMONT : la baronne Eugénie THIESSÉ, née GUFFROY de ROSEMONT, a institué l'Université de Paris légataire universelle par testament en 1928.





The background of the page is a topographic map in shades of grey and brown, overlaid with numerous small yellow squares. A large white rectangular frame with a drop shadow is centered on the page, containing the title text.

**LAURÉATS DES
PRIX DE LA
CHANCELLERIE DES
UNIVERSITÉS DE
PARIS 2017**

Prix Pierre et Yvette Roudy option théâtre

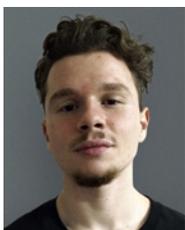
**Geneviève DANG**

Lycée Fénelon (académie de Paris)

Lors de notre année de Terminale, notre professeur d'option théâtre, Nausicaa Palau, nous a proposé de créer notre projet autour du thème : « partir ». Nous avons travaillé à partir de plusieurs extraits de texte : *Daral Shaga* de Laurent Gaudé, *Migrants* de Sonia Ristic et *Le dernier voyage de Sindbad* d'Éric de Luca. Le contenu que j'ai présenté avec mon camarade lors du Prix Roudy est un extrait de *Daral Shaga* de Laurent Gaudé. Cette œuvre retrace l'interminable marche d'un père et d'une fille qui ont quitté leur pays pour réaliser leur rêve : atteindre le « monde meilleur », un lieu où ils pourront vivre tous les deux sans rien abandonner sur la route. Ils marchent inlassablement vers la grille qui les sépare de leur but et qui restera gravée en eux à jamais. En effet, seule la fille passera la frontière, la grille et se retrouvera séparée à jamais de son père, trop vieux et fatigué. Il deviendra par la même occasion une figure symbolique de l'abandon et du passé pour tous ceux qui tenteront à leur tour de passer la frontière pour réaliser leur rêve commun.

Par ce projet et particulièrement au travers du récit de Laurent Gaudé, je suis devenue une migrante. Ce fut une expérience unique, difficile et sensationnelle à la fois.

Grâce à ces trois années d'option théâtre, j'ai beaucoup appris et j'ai été confortée dans l'idée de vouloir faire du théâtre mon futur. J'ai progressé non seulement au niveau de mon jeu de comédienne mais aussi au niveau de ma culture théâtrale grâce aux nombreuses représentations que je suis allée voir et aux cours de théorie du théâtre. Je remercie de tout cœur Madame Nausicaa Palau qui m'a énormément apporté, ainsi que tous les membres du jury et en particulier Madame Yvette Roudy de m'avoir permise de participer à ce prix. C'est un immense honneur de devenir la lauréate 2017 du Prix Roudy.

**Yanis ZERRAD**

Lycée Jules Siegfried (académie de Paris)

Tout au long de l'année 2016-2017, nous avons travaillé sur une scène de Tchekhov intitulée *La Mouette*. Cette pièce raconte l'histoire d'un fils d'une comédienne célèbre, Constant, qui veut devenir écrivain, conquérir la gloire et la main de Nina, sa voisine. Mais lors de sa première représentation, sa mère trouble la pièce par des propos fâcheux. Cet insuccès détache Nina de Constant. Ce drame a rénové le théâtre russe et fut le premier succès théâtral de l'auteur.

Pour ma part, j'ai joué l'acte 3 de la scène 6 avec l'une de mes camarades du groupe.

Il s'agit d'une scène de dispute entre Constant et sa mère Irène, au sujet de Boris, l'amant de cette dernière.

Cette expérience a renforcé mon sens du contact ainsi que l'écoute des autres.

Les échauffements, les exercices et quelques improvisations m'ont aidé à libérer mes tensions et mes émotions. J'ai acquis une plus grande confiance en moi, une meilleure estime de moi.

Je tiens à remercier, tout particulièrement, mon professeur de théâtre, Monsieur Duval ainsi que Mathieu, comédien, qui m'ont fait découvrir l'univers du théâtre, des auteurs que je ne connaissais pas, des pièces de théâtre, ainsi que de nombreux théâtres parisiens.

À leurs côtés, j'ai pu partager et vivre un projet avec toute une équipe, toujours dans la bienveillance, parfois avec beaucoup d'émotions mais aussi des éclats de rire ainsi qu'une solidarité et une union sans faille. Je me suis senti appartenir à un groupe et j'y ai pris beaucoup de plaisir.

16 prix en

DROIT ET SCIENCES POLITIQUES

Prix Aguirre-Basualdo



Milena DIECKHOFF

Directeur de thèse : Guillaume DEVIN

Institut d'études politiques de Paris

Médiation, médiations ? Typologie d'une activité de pacification dans les conflits politiques violents de l'après-guerre froide.

Comment comprendre, interpréter et expliquer la médiation internationale ? Cette question simple constitue la matrice de ma thèse et prend tout son sens dans le contexte international de l'après-guerre froide marqué par le recours croissant à la médiation et par la diversité des acteurs impliqués dans cette activité de pacification.

Mêlant réflexion théorique et analyse de cas d'étude, j'ai proposé une typologie de la médiation internationale fondée sur la distinction entre médiation politique, expertise et sociétale.

Étudier – et enseigner – la science politique et les relations internationales est un moyen de conjuguer mon intérêt pour les enjeux internationaux, marquant l'actualité de manière quotidienne, avec l'esprit critique et la rigueur d'analyse que donnent les sciences sociales en général et la science politique en particulier.

Je tiens à remercier le professeur Guillaume Devin, qui m'a accompagnée, tout au long de mon parcours doctoral, avec bienveillance et intelligence.

Prix Aguirre-Basualdo / Rubinstein



Samy BENZINA

Directeur de thèse : Guillaume DRAGO

Université Paris 2 Panthéon-Assas

L'effectivité des décisions QPC du Conseil constitutionnel.

Avec la question prioritaire de constitutionnalité (QPC), qui introduit en France le contrôle de constitutionnalité a posteriori, les décisions du Conseil constitutionnel imposent que les destinataires prennent certaines mesures (lois, décisions de justice, décisions administratives) afin d'assurer leur exécution et donc leur effectivité. Cependant, le Constituant n'a pas introduit de mécanisme permettant au juge constitutionnel de contrôler

et de sanctionner la violation de ses décisions. Cette recherche avait donc vocation à confronter les mesures prises par les destinataires suite aux décisions du juge constitutionnel de manière à déterminer si ces dernières sont ou non effectives.

Ayant un attrait pour l'ensemble des champs du droit, le contentieux constitutionnel et la QPC me sont apparus comme des angles naturels pour étudier les différentes branches du droit.

Je tiens à remercier mon directeur de thèse, le professeur Guillaume Drago, pour sa direction et son soutien.

Prix André Isoré



Clément BARRILLON

Directrice de thèse : Marie-Laure COQUELET

Université Paris 10 Paris Nanterre

Le critère de la qualité d'associé, Étude en droit français des sociétés.

La qualité d'associé est au cœur des préoccupations en droit des sociétés et la recherche de son critère nécessitait une étude approfondie. Tel a été l'objet de ces travaux de recherche au terme desquels il a été considéré que l'assujettissement au risque social caractérise l'associé. Ce critère permet de proposer des réponses aux questions contemporaines demeurées en suspens. D'une manière plus générale, le droit des sociétés comme

composante du droit des affaires est une matière riche, concentrant des enjeux économiques, juridiques et sociologiques qu'il est passionnant de rapprocher et de questionner. Mes premiers remerciements vont à ma directrice de thèse, à mon épouse et à ma fille pour leur soutien sans lequel ce travail n'aurait jamais pu aboutir. Ce prix de thèse est dédié à mes grands-pères, Roger et Michel.



Lisa CARAYON

Directeur de thèse: Grégoire LOISEAU
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

La catégorisation des corps. Étude sur l'humain avant la naissance et après la mort.

Les embryons et les cadavres sont des objets juridiques non-identifiés : « choses ou personnes ? », la question divise les auteures. En adoptant un point de vue critique, cette thèse vise à déplacer le débat. Elle cherche ainsi à rendre visibles les hiérarchies implicites que le droit crée entre ces corps : glorification des corps des soldats mais abandon des cadavres de SDF, protection des embryons mais limitation de la liberté des femmes, etc.

S'ensuivent quelques pistes d'évolution du droit qui pourraient limiter ces différences de traitement.

Le droit des personnes et de la santé est un véritable enjeu politique. L'aborder avec engagement est une façon pour moi de participer activement aux orientations de notre société.

Mes remerciements vont à mes collègues, à mes proches et à mon directeur de thèse pour leur soutien. Merci aussi à toutes les équipes de recherche qui m'ont accueillie (notamment le CREDOF, l'ISJPS et l'IRJS). Merci enfin au service public d'avoir financé ce travail.



Joseph-Antoine MORIN

Directeur de thèse: Pierre-Yves VERKINDT
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Le régime d'indemnisation des accidents du travail et des maladies professionnelles. Études d'un régime de responsabilité au cœur de la Sécurité Sociale.

Le régime de réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles (AT-MP) occupe une place originale à la croisée des droits de la sécurité sociale et de la responsabilité civile, deux branches de l'ordre juridique habituellement considérées comme imperméables. Cette thèse se penche sur le régime AT-MP afin d'éprouver le bien-fondé de ce cloisonnement disciplinaire. Ce faisant, elle met en lumière une catégorie juridique nouvelle au sein de la théorie de l'indemnisation, celle des régimes de responsabilité à caractère social. La typologie permet de reconsidérer la pertinence des règles d'indemnisation des accidents du travail et des maladies professionnelles, et ouvre de nouvelles perspectives pour réparer certains risques sociaux.

Je tenais à étudier une question juridique où s'entremêlent enjeux théoriques et retentissement concret d'une problématique qui concerne des millions de personnes.

Je remercie mon directeur de thèse et les personnes qui m'ont entouré.



Johan PROROK

Directeur de thèse: Hervé SYNDET
Université Paris 2 Panthéon-Assas

La responsabilité civile sur les marchés financiers.

L'objectif de cette thèse a été de déterminer si le particularisme des marchés financiers nécessite la mise en place d'un régime spécial de responsabilité civile. En effet, la logique multilatérale des marchés boursiers s'oppose frontalement à celle, individuelle, de la responsabilité civile. Pour répondre à cette question de politique juridique, une étude approfondie de droit comparé (Etats-Unis, Allemagne et Royaume-Uni) a été menée. Nous avons alors constaté l'impossibilité pour la responsabilité civile de jouer, même au prix d'un aménagement, un véritable rôle en la matière. Nous avons donc opté pour le maintien des marchés financiers dans l'orbite du droit commun.

Le choix de ce sujet a été motivé par son caractère transversal, l'intérêt de la question posée et la nécessité de recourir au droit comparé dans le cadre de séjours de recherche à l'étranger.

Je tiens à remercier chaleureusement mon directeur de thèse pour son aide précieuse.

Prix André Isoré - Prix de thèse



Sylvain JOBERT

Directeur de thèse: Philippe THÉRY

Université Paris 2 Panthéon-Assas

La connaissance des actes du procès civil par les parties.

Au cours d'un procès, de nombreux actes sont échangés afin que les droits fondamentaux des parties soient respectés. Mais il est toujours difficile de savoir si ces actes sont bien connus des parties. Partant de ce constat, cette thèse entend répondre à une question simple, qui n'avait jamais fait l'objet d'une étude systématique : comment le droit du procès civil s'accommode-t-il de cette difficulté ? La thèse met au jour les modèles d'organisation de la connaissance des actes du procès qui permettent de répondre à cette question, et celui pour lequel opte le droit positif. Plus encore, elle met en lumière l'évolution de ce modèle, et en propose un différent, plus nuancé.

En ce qu'il allie technicité et garantie des droits fondamentaux, le droit du procès civil m'a intéressé dès que j'en ai commencé l'étude.

Mes remerciements vont spécialement à mon directeur de thèse, ainsi qu'aux enseignants qui m'ont fait découvrir cette matière et m'ont transmis leur enthousiasme pour son étude.



Marie LEVENEUR-AZEMAR

Directeur de thèse: Yves LEQUETTE

Université Paris 2 Panthéon-Assas

Étude sur les clauses limitatives ou exonératoires de responsabilité.

Cette thèse porte sur les clauses qui atténuent ou suppriment la responsabilité de l'auteur d'un dommage. Le régime de ces stipulations a été obscurci à la fin du XX^e siècle par la multiplication de textes spéciaux et de jurisprudences fluctuantes. J'ai donc cherché à clarifier la matière grâce à une analyse du droit en vigueur. Ensuite, j'ai pu proposer de nouvelles règles de validité et d'efficacité, afin de les rendre plus cohérentes et

plus prévisibles.

Je souhaitais travailler sur un sujet qui ait un ancrage pratique certain, et qui allie différents droits spéciaux. Ce thème était donc idéal : les clauses relatives à la responsabilité sont présentes dans de très nombreux contrats, dans des domaines très divers : transports, vente, construction, consommation, dépôt hôtelier...

Je tiens à remercier mon directeur de thèse, pour ses conseils avisés et sa disponibilité sans faille, ainsi que le laboratoire de droit civil, pour son accueil et son soutien chaleureux.



Benjamin MORON-PUECH

Directrice de thèse: Dominique FENOUILLET

Université Paris 2 Panthéon-Assas

L'acte juridique, une réponse à la crise du contrat.

Alors que la notion d'acte juridique ou d'acte administratif a fait son entrée en grande pompe dans le code civil ou dans le nouveau code des relations entre le public et l'administration, force est de constater que la notion d'acte juridique reste mal comprise. D'où l'intérêt de cette thèse qui doit tant à sa directrice, Dominique Fenouillet. Nourri d'une réflexion mêlant droit public et droit privé et guidé par une croyance en l'unité du droit,

ce travail de doctorat entend proposer une approche renouvelée du concept d'acte juridique. Après avoir démontré les insuffisances actuelles de la notion de contrat qui domine le droit privé, la thèse montre que l'acte juridique pourrait être un concept susceptible de pallier les insuffisances du contrat, à condition toutefois de revoir l'approche traditionnelle de ce concept. Pour ce faire, une définition et un régime renouvelés de l'acte juridique sont proposés et éprouvés à l'aune de différentes matières du droit positif.



Magali ROUSSEL

Directeur de thèse: Antoine LYON-CAEN

Université Paris 10 Paris Nanterre

L'évaluation professionnelle des salariés.

L'étude propose d'apporter une compréhension juridique des dispositifs d'évaluation professionnelle des salariés et de saisir la participation de ce dispositif à l'exercice du pouvoir de l'employeur. Modèle de justification des décisions de l'employeur et instrument de direction des salariés, l'évaluation apparaît comme une nouvelle technologie du pouvoir soumise à un régime spécifique.

Ce travail s'inscrit dans une perspective interdisciplinaire mobilisant des savoirs de droit, gestion, sociologie et psychologie. Le choix de cette méthode est guidé par une volonté de déterminer la marque du droit sur ce dispositif et d'identifier le glissement de l'outil gestionnaire vers un dispositif juridique original. Mes remerciements vont au professeur Antoine Lyon-Caen ainsi qu'à l'institut de Recherche Juridique sur l'Entreprise et les Relations Professionnelles de l'Université Paris Nanterre.



Myrna SAAD

Directeur de thèse: Hervé LE NABASQUE

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

La notion de titre de capital en droit des sociétés.

Les incertitudes conceptuelles induites par la financiarisation du droit des sociétés m'ont amenée à m'interroger sur le déclin et l'avenir de la notion de titre de capital sous l'effet de la dégénérescence du capital social et l'érosion de la distinction classique entre actions et obligations. L'étude conduit à présenter un renouvellement de la dichotomie actions/obligations à travers la délimitation du domaine réservé des titres de capital et la

détermination de la place des valeurs mobilières donnant accès au capital du fait de leur caractère hybride.

Mes remerciements les plus sincères vont à mon directeur de thèse, monsieur le professeur Hervé Le Nabasque, et à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Prix Louis Forest / Picard



Frédéric ALHAMA

Directeur de thèse: Étienne FATÔME

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

L'intérêt financier dans l'action des personnes publiques.

Je me suis efforcé dans ce travail, d'une part, de clarifier la mesure dans laquelle les personnes publiques sont aujourd'hui en droit d'opérer des choix dont les principaux déterminants sont financiers (par exemple, supprimer un service public au motif qu'il est trop coûteux) et, d'autre part, de porter une appréciation sur les solutions retenues en droit positif relativement à cette question, en montrant qu'il existe de bonnes et de mauvaises raisons d'interdire aux personnes publiques de chercher à augmenter leurs recettes ou à diminuer leurs dépenses.

Je remercie vivement mon directeur de recherches, monsieur le professeur Étienne Fatôme, qui s'est montré extraordinairement disponible et qui a toujours su, durant nos discussions, allier exigence et bienveillance. Je suis également reconnaissant à l'université Paris I (Panthéon-Sorbonne) du soutien financier qu'elle m'a offert.

Prix honorifique Capitant



Marie-Anne DAILLANT

Directeurs de thèse: Michèle BEGOU DAVIA et Olivier DESCAMPS

Université Paris 11 Paris-Sud

Le retard dans l'exécution des contrats (XII^e-XIX^e siècle). Contribution historique à l'étude de la responsabilité contractuelle.

La responsabilité contractuelle suscite de vives controverses doctrinales depuis plusieurs décennies. La thèse livre l'histoire de ce concept à travers l'un de ses faits générateurs, le retard dans l'exécution des contrats.

Une étude diachronique de la matière, menée de la renaissance juridique jusqu'au temps du Code civil, permet de mettre en lumière les hésitations quant à la qualification fautive du retard contractuel, ainsi que l'élaboration progressive d'un régime de responsabilité contractuelle pour retard.

Nos plus sincères remerciements s'adressent à nos directeurs de thèse, Michèle Bégou-Davia (Université Paris-Sud) et Olivier Descamps (Université Panthéon-Assas).

Prix honorifique Dennergy



Iryna GREBENYUK

Directrice de thèse: Geneviève GIUDICELLI-DELAGE

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Pour une reconstruction de la justice pénale internationale. Réflexions autour d'une complémentarité élargie.

La présente thèse part de l'insuffisance de la lecture classique du principe de complémentarité de la Cour pénale internationale et propose d'élargir la définition de ce principe pour la fonder sur l'idée d'interaction et de partenariat des ordres juridiques international et national. Ce faisant, elle plaide pour une reconstruction de la justice pénale internationale s'appuyant sur une nouvelle répartition du contentieux des crimes internationaux à la fois légitime et efficace.

Le crime international étant un signe d'une défaite du monde, en ce qu'il remet en cause la singularité de chaque être humain et notre commune humanité, la question de savoir par qui poursuivre et juger ces crimes les plus graves m'a paru fondamentale.

J'exprime ma gratitude la plus profonde à la directrice de mes recherches, madame le Professeur Geneviève Giudicelli-Delage.

Prix honorifique Lévy-Ullmann



Andreas KALLERGIS

Directeur de thèse: Ludovic AYRAULT

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

La compétence fiscale.

L'analyse du statut fiscal des situations transfrontières présuppose la définition des concepts structurels du droit international fiscal, tels la compétence fiscale et le pouvoir fiscal.

Branche du droit international public, le droit international fiscal se compose de normes relatives à la condition internationale du pouvoir fiscal étatique. Suivant une approche inductive, l'observation de la pratique étatique révèle que, encore aujourd'hui, le droit international régit faiblement tant le domaine que le contenu du pouvoir fiscal de l'État.

Je souhaite remercier le département Sorbonne-Fiscalité de l'Institut de Recherche Juridique de la Sorbonne (IRJS) ainsi que le département de droit public et droit fiscal de l'École Doctorale de Droit de la Sorbonne (EDDS).

Prix honorifique Ripert



Grégoire LERAY

Directeur de thèse: François-Guy TRÉBULLE

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

L'immeuble et la protection de la nature.

À l'origine de la thèse, il y a un constat : le droit impose à l'immeuble de protéger la nature. Toutefois, l'accumulation des contraintes sur celui-ci entraîne une incohérence entre son régime juridique et son statut réel. Il s'agissait de corriger cette anomalie. Abandonnant le mythe de sa nature unique, l'immeuble se révèle juridiquement constitué d'un domaine individuel, laissé à l'usage du propriétaire, et d'un domaine commun, conservé par la communauté. Cette dualité de domaines doit ensuite être articulée afin d'utiliser l'immeuble sans en altérer l'essence.

Parce qu'il est un droit de superposition, le droit de l'environnement m'apparaissait comme une puissante force d'évolution du droit. La thèse me l'a confirmé.

Je tiens à remercier l'université française pour sa formation, et mes proches pour leur soutien.

1 prix en

DROIT DE LA MER

Prix national

Prix Louis Mariani / Aguirre-Basualdo en Droit de la Mer



Marine THEY

Directeur de thèse : Pierre-Michel EISEMANN

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

La protection internationale du patrimoine culturel de la mer : les compétences de l'État sur les biens culturels submergés.

Les États se montrent de plus en plus soucieux d'assurer une protection adéquate aux épaves, sites et vestiges historiques ou archéologiques submergés en mer, lesquels se trouvent menacés par les activités anthropiques jusque dans les grands fonds marins. Il convenait donc de déterminer, en fonction de la localisation des sites, quel État était reconnu compétent par le droit international pour soumettre un élément du patrimoine à son ordre juridique, et de rechercher si des contraintes ou des limitations pouvaient être opposées audit État dans l'exercice de ses pouvoirs sur un espace donné, à l'égard d'une personne ou d'un élément du patrimoine.

Ce sujet – jusqu'alors peu traité – s'est imposé principalement pour l'intérêt qu'il présentait au regard de la théorie des compétences de l'État en droit international.

Mes remerciements vont au professeur P. M. Eisemann, qui, en dirigeant cette thèse, m'a enseigné l'art de la recherche, et à qui je dois une certaine conception de l'Université.

Prix Aguirre-Basualdo



Maxime DESMARAIS-TREMBLAY

Directeurs de thèse : Jérôme LALLEMENT et Roberto BRANZINI

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

La théorisation des dépenses publiques de Richard A. Musgrave : essai d'histoire de la pensée et d'épistémologie économique.

La thèse reconstruit l'histoire et les fondements épistémologiques de la théorisation des dépenses publiques de Richard A. Musgrave, notamment dans sa *Theory of Public Finance* (1959) en se concentrant sur deux concepts : les biens collectifs et les biens méritoires (biens sous tutelle). Les deux concepts sont complémentaires. La théorisation effectuée par Musgrave et ses collègues est une rationalisation dans le langage économique de préoccupations sociales et politiques quant au rôle de l'État.

J'ai choisi d'étudier l'économie, et en particulier l'histoire de la pensée économique, pour comprendre le monde qui nous entoure. Je tiens à remercier mes parents, Danielle Desmarais et Miville Tremblay, ainsi que mes codirecteurs, Roberto Baranzini et Jérôme Lallement de m'avoir encouragé tout au long de ce parcours doctoral.

Cette thèse n'aurait pas vu le jour sans le soutien intellectuel et moral de mes collègues de Paris et de Lausanne, ni sans l'appui financier de diverses institutions.



Thomas FAGART

Directeurs de thèse : Philippe GAGNEPAIN et Pierre FLECKINGER

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Investissement irréversible et concurrence imparfaite dynamique.

Dans bien des secteurs, la production d'une entreprise est dépendante de ses capacités : le nombre d'usines, employés, machines-outils dont dispose la firme.

Or les investissements en capacité de production ont une caractéristique importante : ils sont irréversibles (au moins partiellement). Cette thèse étudie comment cette irréversibilité modifie la concurrence entre les entreprises, et quelles sont les conséquences en matière d'environnement et de politique de la concurrence.

Durant mon master, j'ai été (et je reste) fasciné par les imperfections de marché et leur impact sur la vie de tous les jours. C'est ce qui m'a déterminé à continuer en doctorat.

Je remercie mes deux directeurs de thèse, pour leur aide et le support qu'ils m'ont apportés, ainsi que l'ensemble des membres du laboratoire de microéconomie du Centre d'Économie de la Sorbonne et du THEMA. Cette recherche a bénéficié d'un financement du Labex MME-DII.



Éloïse SENGES

Directeur de thèse : Denis GUIOT

Université Paris-Dauphine

Antécédents, manifestations et effets du Bien Vieillir Désiré sur la consommation des seniors.

Cette thèse introduit un nouveau concept, le Bien Vieillir Désiré, qui fait référence aux objectifs psychologiques, physiques, sociaux et financiers, poursuivis dans la quête du bien vieillir. Grâce au développement d'un modèle de mesure de ce concept, elle étudie l'influence du Bien Vieillir Désiré sur les comportements de consommation, à partir d'un échantillon de 900 seniors âgés de 50 à 80 ans. Les résultats suggèrent le développement d'une nouvelle approche marketing des seniors : le marketing du bien vieillir.

Intéressée à la fois par le thème du vieillissement de la population et par le développement d'un marketing socialement responsable, je me suis naturellement orientée vers l'étude du bien vieillir et du rôle que la consommation peut jouer dans l'adaptation au vieillissement et dans l'atteinte du bien vieillir.

Je tiens à remercier Denis Guiot pour sa direction inspirante, exigeante, bienveillante et enthousiaste.

Prix Louis Forest



Juliette REY

Directeur de thèse: Jean-Philippe TROPEANO

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Réglementation européenne des aides d'État à la restructuration : une analyse économique.

Ma thèse porte sur les aides d'État à la restructuration. Ces aides sont accordées à des firmes en difficulté afin de leur permettre de se restructurer et de devenir de nouveau viables. Elles sont néanmoins suivies de mesures compensatoires dont l'objectif est de limiter le potentiel effet néfaste sur la concurrence, et qui prennent le plus souvent la forme de restrictions sur la production. Ma thèse s'intéresse à l'efficacité de ces mesures qui peuvent supprimer les bénéfices des aides et ne sont pas toujours justifiées lorsque les effets anticoncurrentiels sont limités. Réaliser cette thèse m'a permis d'approfondir mes connaissances portant sur les mécanismes concurrentiels, qui m'ont intéressée dès mes premières années d'études en économie.

Je tiens à remercier l'école doctorale 465, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, l'école d'économie de Paris ainsi que le Centre d'économie de la Sorbonne.

Prix Louis Forest / Aguirre-Basualdo



Julia PARIGOT

Directrice de thèse: Isabelle HUAULT

Université Paris-Dauphine

De la production d'une organisation alternative via l'espace. Le cas des lieux intermédiaires dans le secteur du théâtre.

Cette thèse examine dans quelle mesure l'espace constitue une ressource pour les organisations alternatives qui ont un accès limité aux ressources traditionnelles. Ces organisations produisent différents types d'espaces – à la fois individuels et collectifs – à différentes échelles. Cette combinaison leur permet d'être mobiles et de résister aux réactions hostiles des organisations dominantes et ainsi de se pérenniser.

Les organisations sont devenues des acteurs incontournables et influencent de manière croissante notre société. Choisir d'étudier la Stratégie des organisations est un moyen de comprendre leur impact sur le monde.

Je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe DRM-MOST de l'université Paris-Dauphine pour son soutien et ses conseils avisés au cours de ces années de travail.

Prix Pirou / Aguirre-Basualdo



Christophe BELLEGO

Directeur de thèse: Michael VISSER

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Trois essais empiriques sur la fréquentation des films en salle dans l'industrie du cinéma en France.

L'industrie du cinéma façonne la culture française et contribue à son rayonnement international, elle participe aussi au développement de l'économie numérique en lui fournissant un contenu de premier plan. Pourtant, très peu d'analyses quantitatives lui ont été dédiées en France. Cette thèse comble ce manque et étudie tour à tour les effets du bouche-à-oreille électronique sur Internet, les effets d'une loi contre le piratage sur Internet, et la saisonnalité de l'offre et de la demande, dans le marché des films en salle.

Ma passion pour le cinéma et mon intérêt pour la mise en pratique de méthodes quantitatives afin de résoudre des problèmes appliqués en économie m'ont naturellement conduit à étudier l'industrie du cinéma dans ce cadre.

Je voudrais remercier le CREST, mon laboratoire de thèse, ainsi que la DGE et l'INSEE de m'avoir permis de réaliser ces travaux de recherche.

Prix honorifique Nogaro



Marie PETITET

Directeurs de thèse : Dominique FINON et Jan-Horst KEPPLER

Université Paris-Dauphine

Analyse des dynamiques d'investissement de long terme dans les marchés électriques sous contraintes de développement des renouvelables intermittentes et d'adéquation de capacité.

Que serait notre société moderne sans électricité ? L'organisation économique du secteur électrique se doit d'être à la hauteur en assurant une grande qualité d'approvisionnement avec des technologies les plus décarbonées possible et un coût maîtrisé pour les consommateurs. Cette thèse estime dans quelle mesure un prix du carbone peut entraîner un développement de l'éolien en accord avec nos attentes environnementales. En se plaçant dans le contexte de la transition énergétique, cette thèse compare ensuite l'efficacité de plusieurs organisations de marché pour assurer une sécurité d'approvisionnement en électricité.

En réalisant ce projet, je souhaitais mettre mes compétences d'ingénieur au service d'une question de société. Avec ses forts enjeux techniques mais aussi économiques, le secteur électrique m'a offert un terrain d'exploration passionnant. J'adresse tous mes remerciements à mes directeurs de thèse, à la chaire CEEM de l'Université Paris-Dauphine et à RTE.

Prix honorifique Richelieu



Guillaume WILEMME

Directeurs de thèse : Étienne WASMER et Fabien POSTEL-VINAY

Institut d'études politiques de Paris

Les stratégies de recherche d'emploi : conséquences théoriques et analyses empiriques.

Un emploi ne se trouve pas du jour au lendemain. Un emploi se « cherche », ce qui implique en pratique choisir comment chercher et choisir où chercher. Ces décisions individuelles de recherche d'emploi ont des conséquences à l'échelle macroéconomique : chômage, croissance des salaires, disparités géographiques.

Mon travail de recherche propose, d'une part, une analyse théorique des mécanismes liant choix individuels et équilibre macroéconomique et, d'autre part, une analyse empirique pour mesurer certains de ces mécanismes.

L'économie m'a attiré parce que c'est une discipline qui associe rigueur intellectuelle et pragmatisme. Elle tente de répondre à des questions concrètes comme : « faut-il mettre en place telle mesure politique ? ». La modélisation mathématique et l'étude de données ne sont pas des fins mais des moyens pour répondre au mieux à ces questions.

Je tiens à remercier le département d'économie de Sciences Po ainsi qu'Aix-Marseille Université d'avoir financé cette thèse.



Wafa BEN KHALED

Directeur de thèse : Nicolas BERLAND

Université Paris-Dauphine

Formalisation de l'éthique au sein des entreprises : étude du design des outils éthiques des firmes multinationales.

Là où les précédentes recherches se sont intéressées à l'efficacité des processus autour de l'éthique des affaires, j'ai souhaité dans cette thèse m'intéresser à la manière dont cette dernière était pensée et formalisée par des outils au sein des entreprises (code de conduite, système d'alerte, formation, etc.). Ce travail fut réalisé en collaboration avec cinq firmes multinationales dont les contraintes culturelles sont particulièrement fortes. Ma thèse tente alors de restituer le processus à travers lequel une idée éthique se transforme en outil de régulation des comportements au sein des entreprises.

Mon parcours dans la recherche en sciences de gestion est entièrement dû à mon directeur de thèse Nicolas Berland et l'intérêt contagieux qu'il a pour son métier. J'ai également pu bénéficier d'un cadre de recherche enrichissant au sein du groupe Dauphine Recherches en Management ainsi qu'au sein de la Chaire éthique et gouvernement d'entreprise à qui j'adresse ma sincère gratitude.

Prix honorifique Vouters



Thomas DAVID

Directrice de thèse: Édith GINGLINGER

Université Paris-Dauphine

Trois essais autour de la trésorerie des entreprises.

Dans un contexte économique toujours plus concurrentiel, tendu et incertain, les entreprises doivent parvenir à un niveau accru de flexibilité financière. Mon travail de thèse a consisté à étudier plusieurs thématiques liées à ce constat et qui touchent de près la notion de gestion de trésorerie : la politique de financement des entreprises, la rémunération de leurs actionnaires ou encore l'organisation de leur cycle de production.

Ce champ de recherche m'a paru essentiel, tant il est en lien avec les problématiques auxquelles le monde de l'entreprise est confronté. Cette interaction entre le réel et le théorique a été le moteur principal de ma motivation, que ce soit dans la réalisation de cette thèse ou désormais dans ma carrière d'enseignant-chercheur.

Je tiens à remercier l'université Paris-Dauphine ainsi que les membres de l'équipe DRM Finance pour leur accompagnement. De même, la confiance et les conseils de madame le professeur Édith Ginglinger auront été des plus précieux.

6 prix en MÉDECINE

Prix Aguirre-Basualdo / Robin



Jean-Baptiste CAVIN

Directrice de thèse: Maude LE GALL

Université Paris 7 Paris Diderot

Plasticité gastro-intestinale et conséquences physiologiques : leçons de la chirurgie bariatrique.

Si le concept de plasticité cérébrale est connu du grand public, cette thèse illustre le concept de plasticité gastro-intestinale ou comment notre estomac et notre intestin s'adaptent à notre alimentation ou à différents types d'opérations chirurgicales que sont les chirurgies de l'obésité.

Je suis fasciné par comment ce que nous mangeons affecte directement les fonctions de notre système digestif et comment notre système digestif peut à son tour entraîner des changements métaboliques dans notre organisme. Comprendre comment le tractus gastro-intestinal régule notre métabolisme et notre santé en fonction de notre alimentation nous permettrait d'empêcher le développement des maladies métaboliques, au lieu d'en traiter leurs conséquences.

Je tiens à remercier très chaleureusement l'École Doctorale Bio SPC ainsi que ma directrice de thèse Maude le Gall et tous les membres de l'INSERM U1149 équipe André Bado.

Prix Louis Forest



Loïc BROIX

Directeur de thèse: Jamel CHELLY

Université Paris 5 Paris Descartes

Compréhension des mécanismes physiopathologiques des malformations du développement cortical associées à des mutations dans les gènes KIF2A et NEDD4L.

Les malformations du développement cortical représentent une cause majeure de déficiences intellectuelles et d'épilepsies sévères. Mes travaux de thèse ont permis de démontrer l'implication des gènes KIF2A et NEDD4L dans les malformations du développement cortical et de caractériser les conséquences cellulaires et neurodéveloppementales liées à des mutations dans ces gènes.

Le choix de ce projet de thèse fut motivé par mon intérêt pour les neurosciences ainsi que par l'envie de poursuivre un projet de recherche translationnelle qui apporte une application concrète au bénéfice des malades.

Mes plus sincères remerciements vont au professeur Jamel Chelly qui a permis la réalisation de ce projet et pour son soutien durant l'ensemble de mes travaux.



Mafalda CORREIA

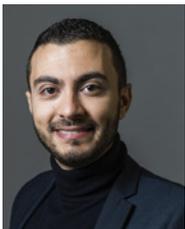
Directeurs de thèse : Mickael TANTER et Mathieu PERNOT
Université Paris 7 Paris Diderot

De l'imagerie échographique ultrarapide cardiovasculaire 2D vers le 3D : nouvelles perspectives en élastographie par des ondes de cisaillement et en imagerie du flux sanguin.

Ces travaux de thèse portent sur le développement de l'imagerie ultrasonore ultrarapide en deux et trois dimensions pour des applications cardiovasculaires de l'élastographie par onde de cisaillement et de l'imagerie Doppler des flux sanguins. Les résultats de cette thèse sont nombreux, permettant au médecin en pratique clinique d'accéder à des nouveaux paramètres et à de meilleurs diagnostics.

Mes études m'ont fait naître un goût prononcé pour la physique appliquée à la médecine. J'ai alors choisi la recherche en imagerie pour la portée médicale de ses applications.

Je souhaite remercier Mickael Tanter et Mathieu Pernot, mes directeurs de thèse, l'European Research Council (ERC) pour mon financement, ainsi que l'ensemble de l'Institut Langevin.



Pierre KLEIN

Directeurs de thèse : Capucine TROLLET et Vincent MOULY
Université Paris 6 Pierre et Marie Curie

Les rôles de PABPN1 dans la dystrophie musculaire oculopharyngée.

Ma thèse a porté sur l'étude d'une maladie génétique rare appelée dystrophie musculaire oculopharyngée (DMOP). Les mécanismes moléculaires conduisant de la mutation génétique aux conséquences physiopathologiques ne sont pas tous encore connus. Mes travaux de recherche ont mis en évidence de nouvelles dérégulations moléculaires ouvrant la voie à une meilleure compréhension de la maladie. J'ai aussi travaillé sur le développement d'une stratégie de thérapie génique aux résultats extrêmement encourageants.

J'ai toujours été passionné par la biologie et appréhender le fonctionnement d'une cellule m'est toujours apparu comme un défi incroyable. Être chercheur est à mes yeux le plus beau des métiers, dans lequel la routine n'a pas sa place.

Je tiens particulièrement à remercier mes directeurs de thèse, l'ensemble des membres de l'Institut de Myologie et toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réussite de ces projets.

Prix Louis Forest / Kuntz-Chagniot



Franck VERDONK

Directeur de thèse : Fabrice CHRETIEN
Université Paris 5 Paris Descartes

Physiopathologie et modulation de la réactivité microgiale au sepsis.

La neuro-inflammation induite par le sepsis est à l'origine d'une morbi-mortalité importante chez les patients hospitalisés en réanimation. Ma thèse analyse à différentes échelles – cellulaire, tissulaire et comportementale – l'hypothèse d'un rôle clé de la cellule microgiale, effecteur immunitaire résident du Système Nerveux Central. S'y associe une approche thérapeutique pharmacologique dont les résultats nous ont permis de mettre en place un essai clinique multicentrique.

Mon cursus associant un exercice clinique en anesthésie-réanimation et recherche expérimentale s'intègre dans une démarche translationnelle passionnante permettant de proposer à terme des stratégies neuro-protectrices innovantes. Ce travail n'aurait pu voir le jour sans l'environnement scientifique d'excellence offert par l'Institut Pasteur, et plus particulièrement par l'Unité d'Histopathologie Humaine et Modèles Animaux, ainsi que par l'APHP. Je remercie également Air Liquide Santé International pour son soutien financier.

Prix Suzy et Guy Halimi / Aguirre-Basualdo



Nicolas PECUCHET

Directeur de thèse: Pierre LAURENT-PUIG

Université Paris 5 Paris Descartes

Altérations génétiques et réponse thérapeutique dans les adénocarcinomes pulmonaires.

Nos travaux avaient pour objectif d'optimiser et personnaliser la prise en charge des patients atteints de cancer pulmonaire grâce à l'étude de leurs caractéristiques génétiques. Nous avons développé une méthode mathématique et informatique pour détecter l'ADN tumoral circulant dans le sang basé sur le séquençage de nouvelle génération. Cette méthode a été validée dans une étude clinique et n'ajoute ni surcout ni délai par rapport à

l'analyse d'une biopsie. Elle est mise à la libre disposition de la communauté médicale pour le bénéfice immédiat des patients.

L'exercice de la médecine en oncologie a très vite été une évidence en raison de l'urgente nécessité de recherche dans cette discipline. Je dédie mon énergie et mon optimisme à l'amélioration du soin des patients atteints de cancer.

Je remercie les professeurs Pierre Laurent-Puig, Hélène Blons et Yves Rozenholc, le personnel de l'Hôpital Européen Georges Pompidou et le SIRIC CARPEM qui m'a soutenu financièrement pendant cette thèse.

10 prix en SCIENCES

Prix Aguirre-Basualdo



Jean-Baptiste FOUVRY

Directeurs de thèse: Christophe PICHON et James BINNEY

Université Paris 6 Pierre et Marie Curie

Évolution séculaire des systèmes auto-gravitants sur les temps cosmiques.

Ma thèse a été consacrée à la description de l'évolution à long-terme de systèmes astrophysiques auto-gravitants. J'y présente notamment comment un unique formalisme permet de caractériser la dynamique des disques stellaires (comme notre Voie Lactée), leur épaississement, ou encore l'évolution des étoiles orbitant un trou noir supermassif dans les centres galactiques.

La dynamique fournit des problèmes physiques passionnants et j'ai été fasciné de découvrir que la diffusion d'une goutte d'encre dans de l'eau ou des étoiles dans une galaxie peuvent être décrites par les mêmes méthodes.

Je remercie mes directeurs de thèse, Christophe Pichon et James Binney, l'Institut d'Astrophysique de Paris pour m'avoir accueilli pendant mon doctorat, ainsi que le Corps des Mines pour avoir financé ce dernier.

Prix Arconati-Visconti



Thomas ANDRILLON

Directeur de thèse: Sid KOUIDER

Université Paris 6 Pierre et Marie Curie

Le cerveau dormant au travail : traitement et apprentissage perceptif durant le sommeil chez l'Homme.

Que fait notre cerveau lorsque nous dormons ? Sommes-nous capables de percevoir l'environnement qui nous entoure lorsque nous sommes plongés dans un sommeil sans rêve ? Et lorsque nous rêvons ? Des expériences réalisées chez l'homme m'ont permises de montrer que le cerveau est loin d'être déconnecté de son environnement ou inactif pendant le sommeil. On peut ainsi accéder au sens d'un mot, prendre des décisions et même

apprendre pendant que l'on dort. En parallèle, j'ai étudié le fonctionnement du cerveau dormant chez des patients épileptiques, implantés temporairement et pour des raisons cliniques, avec des électrodes permettant un enregistrement de l'activité cérébrale à l'échelle du neurone unique. Ces enregistrements ont révélé que le sommeil était un phénomène largement local et que la frontière entre éveil et sommeil est relativement fluide. Tout au long de ma thèse, je me suis émerveillé de la richesse d'une chose aussi simple en apparence que le sommeil.



Nicolas BOURG

Directrice de thèse : Sandrine LEVEQUE-FORT
Université Paris 11 Paris-Sud

Nanoscopie de fluorescence tri-dimensionnelle pour la biologie.

Ma thèse a porté sur le développement d'une nouvelle méthode d'imagerie de fluorescence à résolution tri-dimensionnelle nanométrique. Cette nouvelle stratégie, qui s'appuie sur les propriétés photophysiques des sondes fluorescentes, participera, sans aucun doute, à l'étude et à l'élaboration de nouvelles solutions thérapeutiques aux différentes maladies comme les cancers et les maladies neurodégénératives.

J'ai choisi ce sujet pour l'aspect pluridisciplinaire de la thématique, à savoir l'optique, l'informatique, la chimie et la biologie. De plus, j'ai été grandement motivé par l'aspect humain. En effet, j'ai effectué ma thèse dans l'équipe de Sandrine Lévêque-Fort et de Guillaume Dupuis, deux personnes à qui je dois beaucoup depuis bientôt dix ans. Je les remercie vivement pour leur confiance, leur formation de qualité et leurs qualités humaines exceptionnelles. Enfin, je remercie l'Institut des Sciences Moléculaires d'Orsay pour son formidable environnement de travail.

■ Prix Gandy



Claire AUTEBERT

Directrice de thèse : Sara DUCCI
Université Paris 7 Paris Diderot

Dispositifs photoniques en AlGaAs : de la génération d'états quantiques aux communications quantiques.

Le travail effectué pendant cette thèse a consisté en la conception, la fabrication et la caractérisation d'une source de photons intriqués, composant de base des protocoles d'information quantique, afin d'obtenir un dispositif simple, compact, robuste et compatible avec le réseau des télécommunications existant.

L'information quantique est un domaine en plein essor qui me fascine. J'ai été attirée par le partage entre physique fondamentale et physique appliquée.

Je souhaite remercier le laboratoire MPQ et tout particulièrement le professeur Sara Ducci pour son encadrement remarquable tout au long de ma thèse.



Fani KOUKOULI

Directeur de thèse : Uwe MASKOS
Université Paris 6 Pierre et Marie Curie

Le rôle des récepteurs nicotiques dans l'activité neuronale spontanée du cortex préfrontal dans un cerveau normal et malade.

Ma thèse a été menée dans le but d'élucider le rôle des récepteurs nicotiques sur l'activité spontanée du cerveau normal et dans le cerveau affecté par des pathologies majeures. J'ai étudié des modèles de souris liés à la schizophrénie, à la dépendance à la nicotine et à la maladie d'Alzheimer. En utilisant l'imagerie à deux photons *in vivo* dans le cortex préfrontal, j'ai montré que différentes sous-unités des récepteurs nicotiques contrôlent l'activité spontanée via un circuit d'inhibition hiérarchique. En outre, j'ai étudié l'effet de l'administration chronique de la nicotine sur l'activité cérébrale.

Je suis toujours fascinée par la beauté et le mystère du cerveau et j'espère que mon travail met en lumière le rôle de la neurotransmission cholinergique dans l'orchestration des fonctions cognitives.

Je remercie mon directeur de thèse U. Maskos, J.P. Changeux, le programme PPU de l'Institut Pasteur, la fondation Stavros Niarchos qui a contribué au financement de ma thèse, mon mari et ma famille.

Prix Louis Forest



Boris CHAUMETTE

Directrice de thèse : Marie-Odile KREBS

Université Paris 5 Paris Descartes

Identification de facteurs biologiques de la transition psychotique.

Cette thèse a étudié les mécanismes moléculaires associés à l'émergence de la schizophrénie chez des individus à risque. Ce travail s'est appuyé sur l'hypothèse d'une interaction entre gènes et environnement et en particulier sur les modifications épigénétiques qui en résultent. L'utilisation de techniques bio-informatiques et de biologie moléculaire ont permis d'identifier des gènes dérégulés lors de l'émergence des symptômes, notamment dans les voies de la guidance axonale et du stress oxydatif. Ces résultats pourraient permettre de développer de nouvelles thérapies et de développer la prévention dans le champ psychiatrique.

Je souhaite que la compréhension de ces mécanismes biologiques permette une déstigmatisation de ces pathologies encore méconnues.

Je remercie toute l'équipe du SHU Centre Hospitalier Sainte Anne et du laboratoire Inserm U894 pour leur encadrement, ainsi que la Fondation Charles Nicolle et l'École de l'Inserm pour leur soutien durant cette thèse.



François MAZUEL

Directrices de thèse : Claire WILHEM et Myriam REFFAY-BEUGNON

Université Paris 7 Paris Diderot

Agrégats multicellulaires magnétiques : mécanique des tissus et biodégradation des nanomatériaux.

Ma thèse propose de nouvelles méthodes magnétiques originales pour assembler et stimuler à distance des tissus biologiques de tailles et de formes variées à partir de cellules souches individuelles dans lesquelles on a fait pénétrer des nanoparticules magnétiques d'oxyde de fer. Ceci m'a permis d'étudier les propriétés mécaniques des tissus biologiques (rhéologie non linéaire en loi puissance) et de suivre à long terme le devenir de ces nanomatériaux en environnement tissulaire et leur impact sur les cellules. Les domaines d'application de ces travaux vont de la biophysique à la nano- et l'ingénierie tissulaire.

Mes études m'ont donné le goût des projets de recherche pluridisciplinaires. Les nano-biotechnologies étaient donc pour moi une thématique de choix !

Je tiens à remercier chaleureusement mes deux directrices de thèse ainsi que toutes les personnes avec qui j'ai eu la chance de pouvoir travailler tout particulièrement au laboratoire Matière et Systèmes Complexes (P7).

Prix Perrissin-Pirasset



Nadège KAINA

Directeurs de thèse : Geoffroy LEROSSEY et Mathias FINK

Université Paris 7 Paris Diderot

Métamatériaux localement résonants : cristaux photoniques et phononiques sub-longueur d'onde.

Qu'elles soient électromagnétiques, électroniques ou acoustiques, les ondes sont le vecteur privilégié d'information de notre société moderne et contrôler leur propagation tant spatialement que temporellement est un enjeu crucial. Lors de ma thèse, nous avons défini et exploité le concept de métamatériaux cristallins, matériaux composites formés de résonateurs pour lesquels des modifications locales de composition ou globales de structure permettent de confiner, guider ou moduler la vitesse des ondes le long de trajets complexes, et ce sur des dimensions bien plus petites que la taille caractéristique des ondes.

Physicienne passionnée de musique, j'ai naturellement été attirée par les phénomènes ondulatoires et en particulier par ce riche projet, traitant autant d'acoustique que d'électromagnétisme, d'aspects théoriques qu'expérimentaux et de problématiques fondamentales comme appliquées.

Je remercie mes directeurs de thèse et l'Institut Langevin pour le cadre de travail exceptionnel.

Prix Perrissin-Pirasset / Schneider



Alexandre AFGOUSTIDIS

Directeur de thèse : Daniel BENNEQUIN

Université Paris 7 Paris Diderot

Représentations de groupes de Lie et fonctionnement géométrique du cerveau.

Les représentations de groupes de Lie permettent d'étudier des objets ou modèles mathématiques à partir de leurs symétries. Dans ma thèse, j'ai observé le rôle des symétries dans des modèles de neurosciences (cortex visuel). Cela m'a permis de proposer des analogues tenant compte de la courbure corticale, mais aussi de résoudre une question classique de mathématiques pures sur les liens entre représentations de certains groupes de Lie.

La beauté et la cohésion interne des mathématiques ne sont pas indépendantes de leur rôle dans l'étude des phénomènes naturels. Réfléchir à ces interactions et aux théories mathématiques elles-mêmes est une grande joie.

Je suis heureux de dire ma reconnaissance à Daniel Bennequin, aux nombreux mathématiciens qui m'ont aidé dans ce travail, à l'université Paris-7 et à l'IMJ-PRG, à l'université Paris-Dauphine et au CEREMADE.

Prix Thiessé de Rosemont / Demassieux



Ludovic PATEY

Directeurs de thèse : Laurent BIENVENU et Hugo HERBELIN

Université Paris 7 Paris Diderot

Les mathématiques à rebours des théorèmes de type Ramsey.

Cette thèse étudie les mathématiques à rebours de la théorie de Ramsey. Les mathématiques à rebours visent à trouver les axiomes (ou postulats) optimaux pour prouver les théorèmes des mathématiques ordinaires.

Parmi eux, la théorie de Ramsey est une grande branche des mathématiques qui étudie les conditions selon lesquelles, lorsque l'on dispose d'une quantité de données suffisamment grande, des phénomènes de structure apparaissent.

Je trouve les mathématiques à rebours passionnantes, car elles apportent des réponses profondes à des questions posées lors de la fameuse crise des fondements en mathématiques au début du XX^e siècle, notamment « dans quelle mesure pouvons-nous avoir confiance en nos mathématiques ? ».

Je tiens à remercier l'École Normale Supérieure ainsi que l'université Paris Diderot qui ont profondément influencé ma vision scientifique, en tant que foyers extraordinaires d'idées et de collaborations.

16 prix en

LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Prix Aguirre-Basualdo



Charlotte BARCAT

Directrice de thèse : Valérie PEYRONEL

Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle

Bloody Sunday et l'enquête Saville : vérité, justice et mémoire.

Cette thèse s'intéresse à l'évolution de la mémoire officielle de la tragédie du 30 janvier 1972 en Irlande du Nord, plus connue sous le nom de « Bloody Sunday ». À travers l'étude de l'enquête Saville, mise en place en 1998 par le gouvernement britannique, dans le contexte du processus de paix, elle se penche sur les liens étroits entre vérité, justice et mémoire. Elle souligne à quel point la redéfinition de la mémoire officielle d'un événement

comme Bloody Sunday est délicate dans un contexte où les mémoires collectives sont déjà fortement enracinées et intrinsèquement liées à des problématiques identitaires dans une société en sortie de conflit.

Je tiens à remercier ma directrice, Mme Peyronel, pour sa confiance et ses précieux conseils. Je remercie également ma famille et mes amis, ainsi que toutes les personnes qui m'ont apporté de l'aide, des conseils ou simplement du soutien moral pendant ce travail.



Thibault CARDON

Directeurs de thèse : Mathieu ARNOUX et Marc BOMPAIRE
École des hautes études en sciences sociales

Les usages des monnaies (mi XII^e-début XVI^e siècle). Pour une approche archéologique, anthropologique et historique des monnaies médiévales.

Cette thèse vient d'abord d'une passion, depuis mon enfance, pour l'histoire en général et les monnaies en particulier. Mais la science des monnaies, la numismatique, est une science assez hermétique pour le non spécialiste. Avec ce travail, j'ai souhaité contribuer à la création de passerelles entre la numismatique et les autres sciences sociales : histoire, archéologie et anthropologie en premier lieu. Mon postulat était que les monnaies ne sont jamais un support neutre de l'économie, mais que leur matérialité influence les usages qui en sont faits. En complément d'une valeur économique pure, chaque monnaie est en effet traversée par une multitude de variables avec lesquelles les utilisateurs doivent composer pour donner du sens à leurs pratiques. Mes remerciements vont à mes directeurs de thèse pour leur accompagnement sans faille et bienveillant, ainsi qu'à mes proches pour avoir cultivé en moi ce goût de l'histoire.



Séverin DUC

Directeur de thèse : Denis CROUZET
Université Paris 4 Paris-Sorbonne

Un champ de forces et de luttes à la Renaissance. L'État de Milan (1515-1530).

Au début du XVI^e siècle, une partie du destin de l'Italie et de l'Europe s'est jouée en Lombardie pour deux siècles au moins : impossible unité italienne, échec d'une France transalpine et domination durable des Habsbourg. Conquis par François I^{er} puis Charles Quint, le Milanais des Sforza m'a permis d'étudier les relations entre les puissances, le perfectionnement de la diplomatie et des outils militaires, les innovations politiques et les mutations sociales. J'ai reconstitué différentes constructions étatiques concurrentes tout en questionnant leur capacité d'adaptation aux défis intérieurs et extérieurs. Pour ce faire, j'ai bénéficié du soutien sans faille du Centre Roland Mousnier et de son directeur Denis Crouzet, de Cinzia Cremonini, de Guido Castelnuovo, de ma compagne, mes parents, mes sœurs et leurs époux, et, par-delà les cieux de Savoie, de Claude Granier. Tous m'ont aidé à tenir le cap de ma passion pour l'histoire, entre désir de la transmettre et joie de la recherche.



Sébastien DUTREUIL

Directeurs de thèse : Jean GAYON et Philippe HUNEMAN
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Gaïa : hypothèse, programme de recherche pour le système Terre ou philosophie de la nature ?

Cette thèse est une enquête d'histoire et de philosophie des sciences sur l'hypothèse Gaïa. Proposée dans les années 1970, celle-ci suggérait que les êtres vivants pouvaient réguler l'environnement global. À rebours de la conception dominante suivant laquelle cette hypothèse relèverait de la pseudo-science et serait marginale, cette thèse montre qu'elle est centrale pour comprendre la trajectoire historique des sciences de la Terre et de l'environnement, celle des controverses environnementales et de l'écologie politique, ainsi que notre représentation contemporaine de la Terre.

Après une formation initiale en sciences de la Terre, je me suis tourné vers l'histoire et la philosophie des sciences, une discipline qui a longtemps délaissé les sciences de la Terre.

Je remercie très chaleureusement Jean Gayon et Philippe Huneman pour leur soutien et leur encadrement exceptionnels ainsi que toute l'équipe de l'Institut d'Histoire et de Philosophie des Sciences et des Techniques.



Clémence JULLIEN

Directeurs de thèse : Gilles TARABOUT et Laetitia ALTANI-DUAULT
Université Paris 10 Paris Nanterre

Du bidonville à l'hôpital. Anthropologie de la santé de la reproduction au Rajasthan (Inde).

Fondée sur dix-huit mois de terrain au Rajasthan (Inde), ma thèse analyse la mise en œuvre de programmes de santé de la reproduction dans un hôpital public et dans des bidonvilles périurbains. En analysant les rapports souvent conflictuels entre les femmes, leur famille et le personnel médical je montre comment l'institutionnalisation de la santé maternelle attise les préjugés sociaux (caste, classe) et religieux, sous couvert de progrès.

L'anthropologie est une discipline riche qui allie réflexions théoriques et travail de terrain. À mon sens, en cherchant à comprendre des phénomènes sociaux complexes et parfois méconnus, cette discipline participe en outre à combattre l'ignorance, à dissiper des malentendus et à favoriser la connaissance de l'autre.

Tous mes remerciements aux membres du LESC et du CEIAS pour leur soutien.



Pauline PIRAUD-FOURNET

Directeur de thèse : François BARATTE
Université Paris 4 Paris-Sorbonne

Le « Palais de Trajan » dans le paysage de Bosra (Syrie) au VI^e siècle apr. J.-C.

Les objectifs de cette thèse étaient d'enrichir l'étude de l'architecture domestique antique du sud de la Syrie par l'analyse des vestiges d'une vaste résidence, mais aussi de mettre à jour une synthèse concernant les monuments et l'organisation de l'ancienne métropole de la province d'Arabie. Il y est question d'architecture de basalte, d'archéologie du bâti, de fouilles stratigraphiques et de restitutions, d'objets de la vie quotidienne, de palais à étages couverts de coupoles et équipés de thermes privés, d'archevêques et d'églises à plan centré, de la fin de l'Antiquité et de l'avènement de l'islam.

D'une enfance en Arabie est né mon désir de contribuer à une meilleure connaissance des sociétés du Proche-Orient et de participer à la mise en valeur de la richesse du patrimoine de cette région.

Je remercie l'Institut français du Proche-Orient (CNRS et MEAE), l'équipe APOHR de l'UMR 7041 (CNRS), l'École doctorale VI (Paris 4) et mes amis syriens de m'en avoir donné les moyens.

Prix Aguirre-Basualdo / André Labrouquère



Ségolène MAUDET

Directeurs de thèse : Alain SCHNAPP, Francis PROST et Angela PONTRANDOLFO
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Les échanges dans la Campanie archaïque (VIII^e-VI^e siècles av. J.-C.) : essai d'histoire économique à partir du matériel céramique.

Que peut-on comprendre des échanges des vivants, quand on ne connaît que le mobilier des morts ? La documentation disponible est presque exclusivement archéologique et funéraire. Cela oblige à une histoire économique microhistorique, centrée sur l'emploi des objets importés dans les tombes, analysé de façon multiscalaire grâce à la construction d'un Système d'Information Géographique, et en mobilisant les outils de l'anthropologie économique. Le choix d'une étude régionale de ces échanges a permis de souligner le rôle des sociétés non-grecques et de souligner la complexité et la diversité des économies archaïques.

L'archéologie permet d'étudier les phénomènes économiques de façon concrète, ancrée dans les territoires et leur évolution sur le temps long, avec la valorisation actuelle du patrimoine archéologique dans la région de Naples.

Je tiens à remercier chaleureusement mes directeurs de thèse, Alain Schnapp et Francis Prost, Angela Pontrandolfo à Salerne, ainsi que le laboratoire ArScAn, l'université franco-italienne et l'École Française de Rome.

Prix Benabou / Aguirre-Basualdo



Cécile KUBIK

Directeurs de thèse : Jean-Pierre BARTOLI et Christophe COIN
Université Paris 4 Paris-Sorbonne

Penser l'interprétation des sonates françaises pour piano et violon au XIX^e siècle (1800-1870) : des sources au concert.

Faire revivre un pan de notre patrimoine musical national : tel est le dessein de la thèse, qui comble une importante lacune musicologique avec la mise au jour d'un répertoire méconnu, mais se double aussi d'une étude historique sur le jeu des violonistes d'alors, interrogeant en prolongement, dans ma démarche de violoniste professionnelle, la manière de jouer aujourd'hui ces sonates oubliées, via une somme de sources inédites et l'élaboration d'outils destinés tant aux interprètes qu'aux chercheurs.

Nouvelle sur le plan institutionnel, la recherche pour et à travers l'interprétation musicale, articulée, instrument en main, à la pratique, conjugue mes passions artistique et scientifique. Je sais gré aux institutions et personnalités qui m'ont permis d'accomplir cette première thèse violonistique du Doctorat de Musique - Recherche et Pratique : université Paris-Sorbonne, CNSMDP, IReMus, BnF, avec mention spéciale à Jean-Pierre Bartoli, Christophe Coin, Bruno Mantovani, Cécile Reynaud.

Prix de thèse André Topia



Céline PREST

Directeur de thèse: Jean-Pierre NAUGRETTE

Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle

Le spectre du document : supports, signes et sens dans l'œuvre romanesque de Charles Dickens.

Cette thèse analyse comment la matérialité du document détermine la construction du sens par le lecteur dans l'œuvre romanesque de Charles Dickens, à un moment où les conditions technologiques et socio-économiques de la production textuelle sont bouleversées. On assiste alors à une crise du langage. Il s'est donc agi de voir comment le romancier en vient à formuler le rêve d'un texte vivant, affranchi de toute matière inerte, pour finalement trouver sa réponse en l'homme.

lement trouver sa réponse en l'homme.

Avec ce travail, j'ai voulu montrer la façon dont l'œuvre du romancier victorien annonce les interrogations modernistes sur le langage mais aussi comment elle s'inscrit dans le XXI^e siècle en préfigurant nos réflexions actuelles sur l'immatérialité du document, la pérennité du texte et la survie de la mémoire.

Je remercie M. Jean-Pierre Naugrette ainsi que toute l'équipe du pôle Vortex/19-21 (EA 178) pour m'avoir soutenue durant ces années de travail.

Prix Louis Forest



Audrey LEMESLE

Directeur de thèse: Jeanyves GUÉRIN

Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle

Eugène Ionesco en ses réécritures : le travail de la répétition.

Cette étude cherche à montrer que la pratique de la réécriture a occupé une place essentielle dans l'œuvre d'Eugène Ionesco. Sous ses différentes expressions (auto-traduction, adaptation de nouvelles à la scène, reprise des chefs-d'œuvre de Shakespeare et de Defoe, réinvestissement d'un matériau autobiographique au théâtre), la réécriture a été à l'origine d'un constant renouvellement de l'esthétique du dramaturge tout en offrant un exutoire au travail sourd de ses obsessions.

exutoire au travail sourd de ses obsessions.

Passionnée par le théâtre et les phénomènes d'intertextualité, j'ai trouvé dans l'œuvre d'Eugène Ionesco un passionnant champ d'exploration. La consultation de ses manuscrits de travail m'a donné accès aux coulisses de la conception d'une écriture novatrice.

Je tiens à remercier l'université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, l'ED 120 et l'Unité de recherche Thalim.



Arnaud PERROT

Directeur de thèse: Olivier MUNNICH

Université Paris 4 Paris-Sorbonne

Le législateur incertain. Recherches sur la contribution ascétique de Basile de Césarée.

Mon étude se propose de réinterpréter l'histoire du texte des *Ascetica* attribués à saint Basile, une collection d'écrits règlementaires qui a joué un rôle majeur dans l'histoire du monachisme, en Orient et en Occident, du IV^e siècle à nos jours. La thèse aborde ce corpus dans la perspective des pratiques éditoriales antiques, replace les différents écrits dans le contexte des débats doctrinaux du temps et interroge leur place parmi les œuvres

de Basile, aboutissant à une mise en cause de l'interprétation traditionnelle du rôle de Basile le Grand dans l'organisation de l'ascétisme cappadocien.

Mon intérêt pour l'histoire de la littérature grecque chrétienne, en particulier les relations entre hellénisme et christianisme, m'a poussé à étudier la contribution littéraire de Basile, auquel on attribue traditionnellement deux types de productions : une œuvre d'humaniste et une œuvre deshellénisée à visée pieuse.

Je tiens à remercier l'UMR 8167 ainsi que l'ED I de l'Université Paris-Sorbonne.



Anaëlle TOUBOUL

Directeur de thèse : Alain SCHAFFNER
Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle

Histoires de fous. Approche de la folie dans le roman français du XX^e siècle.

Ce travail consiste en une enquête approfondie sur ce que la folie fait à la littérature, et réciproquement, à travers l'étude panoramique de la figure romanesque du fou au XX^e siècle. Y sont explorés les divers enjeux liés à l'adoption du personnage de fou comme centre de perspective, chez des romanciers dont la démarche se distingue des entreprises littéraires qui opéraient jusque-là une mythification de la folie plutôt qu'une exploration de la conscience aliénée. Tout en établissant la validité d'une catégorie romanesque nouvelle (les histoires de fous), il s'agit d'examiner la mise à l'épreuve des frontières, des moyens et des pouvoirs de la fiction que celle-ci met en jeu.

Ce sujet à la croisée des disciplines m'a offert l'opportunité d'allier ma passion pour la littérature à ma curiosité pour la psyché humaine.

Je remercie l'université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, l'ED 120 et l'UMR THALIM, au sein desquelles j'ai pu m'épanouir en tant qu'étudiante, jeune chercheuse et enseignante.

Prix Louis Forest / Thiessé de Rosemont



Marie BOSSAERT

Directeurs de thèse : Gilles PÉCOUT et Daniele MENOZZI
École pratique des hautes études

Connaître les Turcs et l'Empire ottoman en Italie. Construction et usages des savoirs sur l'Orient de l'Unité à la guerre italo-turque.

Pourquoi étudie-t-on le turc, les Turcs et l'Empire ottoman en Italie au XIX^e siècle ? C'est à cette question que tente de répondre le présent travail. Il s'agit, en partant des acteurs et des pratiques, de faire l'histoire critique d'un savoir orientaliste – qui s'est avéré un savoir du voisinage.

Cette enquête a eu pour point de départ la Méditerranée, son passé et ses paysages, et le désir de comprendre d'autres langues et d'autres cultures. Parce qu'elle allie archives et imagination, l'histoire est un domaine qui permet d'interroger nos sociétés.

Je remercie mes directeurs de thèse et les chercheurs qui ont éclairé mon parcours, l'EPHE, le programme doctoral « L'Europe et l'invention de la modernité », l'Istituto per l'Oriente et les institutions qui m'ont accueillie, les bibliothécaires et archivistes d'Italie et de Turquie, mes amis.

Prix Piedallu Philoche



Nolween SALMON

Directeurs de thèse : Xiaohong XIAO-PLANES et Christian HENRIOT
Institut national des langues et civilisations orientales

Les journalistes chinois engagés dans le domaine de l'environnement : les équilibres de la critique entre acceptation et refus du politique.

L'objet de cette thèse est de comprendre la nature de la critique portée par les journalistes de l'environnement en Chine et d'analyser comment leur activité peut se déployer dans ce régime autoritaire. Alors que le Parti Communiste Chinois s'appuie sur l'idéologie de la modernisation pour asseoir sa légitimité, le journalisme environnemental contient un fort potentiel critique face à la quête effrénée de croissance économique.

Attirée par le chinois, je me suis passionnée pour l'étude de cette société. En voulant mieux comprendre le travail des journalistes, j'ai pris conscience de leur rôle crucial dans le domaine environnemental. Cette recherche m'a permis d'éclairer les systèmes médiatique et politique chinois et de réfléchir aux grands défis contemporains.

Mes remerciements à mes directeurs, la fondation Chiang Ching-Kuo, ASIes et l'école doctorale 265.

Prix Richelieu



Chloé PABERZ

Directrice de thèse: Laurence CAILLET

Université Paris 10 Paris Nanterre

La cité des héros : ethnographie d'une petite entreprise de jeux vidéo en Corée du Sud.

Ma thèse porte sur le lien entre modernité et informatique en Corée du Sud, pays qui a poussé à son paroxysme la culture de l'innovation. Fondée sur l'ethnographie du processus de création d'un jeu vidéo éducatif, elle révèle des tensions profondes entre la modernité technico-économique promue par l'État et les aspirations des travailleurs spécialistes des nouvelles technologies. Ces derniers projettent une utopie moderne qui relève bien plus d'une transformation des relations sociales que de la production d'objets techniques.

Dans un contexte où les discours politiques et médiatiques réduisent trop souvent les sociétés à une prétendue « identité » immuable, l'ethnologie permet de mettre en lumière les mécanismes concrets par lesquels les sociétés se réinventent continuellement.

Je remercie ma directrice de thèse, le Laboratoire d'Ethnologie et de Sociologie Comparative, le Centre de Recherches sur la Corée, la Korea Foundation, l'université Paris Nanterre et mes interlocuteurs à Séoul.

Prix Schneider / Aguirre-Basualdo



Hassan CHAHDI

Directeur de thèse: François DEROCHE

École pratique des hautes études

Le mushaf dans les débuts de l'islam. Recherches sur sa construction et étude comparative de manuscrits coraniques anciens et de traités de qira'at, rasm et fawasil.

Cette étude a méticuleusement examiné les récits de la Tradition musulmane portant sur la collecte du Coran, ses variantes et leurs modes de transmission. Elle a mis en évidence les contradictions et les incohérences de ces traditions en déconstruisant de manière méthodique et argumentée le récit idéalisé de la collecte du Coran retenue par l'orthodoxie musulmane et en s'appuyant sur un corpus de codices coraniques anciens.

Dans mon parcours universitaire, l'étude des productions littéraires arabo-musulmanes constitue un des champs les plus importants de ma recherche. J'ai naturellement été amené à approfondir l'étude complexe de l'histoire du Coran, qui demeure la pièce maîtresse et initiale de cette luxuriante production.

Je tiens à remercier les membres du jury, les institutions organisatrices du Prix ainsi que mon directeur de thèse F. Déroche (Collège de France), l'École doctorale 472 à l'EPHE, Pascal Burési (Dir. IISMM) sans oublier de rendre hommage à Viviane de Comerro (INALCO).

3 prix en PHARMACIE

Prix Aguirre-Basualdo / Canat



Nicolas SAKKAS

Directrice de thèse : Mélanie ETHEVE-QUELQUEJEU
Université Paris 5 Paris Descartes

Synthèse d'analogues d'aminocycl-ARNt pour l'étude et l'inhibition de Fem-transférases, nouvelles cibles pour le développement d'antibactériens..

S'inscrivant dans le contexte de la recherche de solutions face aux bactéries résistantes aux antibiotiques, mon travail de thèse a consisté en l'élaboration de molécules mimant le substrat d'enzymes bactériennes afin d'en comprendre la structure, le fonctionnement et de les inhiber. Les informations issues de ces études sont fondamentales pour obtenir de nouveaux antibiotiques.

Ayant débuté par des études de pharmacie, c'est le positionnement du sujet à l'interface entre la synthèse organique, la chimie des biomolécules et la biologie et ses applications à un problème sanitaire qui m'ont motivé à entreprendre cette thèse.

Je tiens à remercier les équipes qui m'ont accueilli pendant ces trois années : celle du Pr Mélanie Ethève-Quellejeu à l'Université Paris Descartes et celle du Pr Tom Brown à l'Université d'Oxford, ainsi que nos collaborateurs de l'équipe du Dr Michel Arthur du Centre de Recherche des Cordeliers et la Direction Générale de l'Armement qui a financé ces travaux.

Prix Régnier



Adam SKIREDJ

Directeur de thèse : Erwan POUPON
Université Paris 11 Paris-Sud

Accès facile à de nombreux squelettes originaux pour la biologie : "auto-assemblage" biomimétique de structures polycycliques complexes.

Et si certaines substances naturelles se formaient avec une part de spontanéité ?

Guidés par ce postulat original, mes travaux de doctorat avaient plusieurs objectifs. D'une part, de réaliser les premières synthèses totales de substances naturelles complexes. En l'occurrence, des alcaloïdes marins du groupe des aplysinopsines : le dictazole B, le tubastrindole B et leurs analogues. Et d'autre part, de comprendre les liens biosynthétiques qui unissent ces métabolites.

Une insatiable curiosité et une passion pour les molécules biologiquement actives m'ont conduit à étudier la pharmacie, la chimie organique et la pharmacognosie puis à entreprendre des recherches à l'interface de ces disciplines.

Je tiens à remercier le professeur Erwan Poupon qui a été un mentor bienveillant et un directeur de thèse motivant. Je remercie par ailleurs le LabEx LERMIT pour le financement de ces travaux et l'équipe de Chimie des Substances Naturelles du laboratoire BioCIS pour son accueil.

Prix Régnier / Louis Forest



Élodie OLIVIER

Directeur de thèse : Patrice RAT
Université Paris 5 Paris Descartes

Dégénérescences cellulaires toxiques et photovieillissement : rôle des oxystérols et des purinorécepteurs P2X7 dans les mécanismes de mort cellulaire induits.

Les processus de dégénérescences et de vieillissement semblent intrinsèquement liés. L'objet de cette thèse est d'identifier des marqueurs communs à ces processus toxiques. Ainsi, ce travail de recherche a mis en évidence le rôle clé des dérivés oxydés du cholestérol ou oxystérols ainsi que des récepteurs membranaires P2X7 dans les mécanismes de dégénérescence et de vieillissement accéléré de type photovieillissement, ouvrant de nouvelles perspectives dans le développement de stratégies anti-dégénérescence et anti-vieillessement.

Lors de mes études de pharmacie, j'ai été attirée par le côté pluridisciplinaire de la toxicologie et de ses multiples applications dans le domaine de la santé.

Je tiens à remercier le professeur Patrice Rat, le docteur Mélody Dutot ainsi que l'ensemble du laboratoire C-TAC, l'Adebiopharm ER67, plus particulièrement le professeur Jean-Michel Warnet et l'entreprise Soliance-Givaudan qui ont permis la réalisation de cette thèse.



Toge universitaire



LA COMPOSITION DES JURYS

PRIX PIERRE ET YVETTE ROUDY

Membres du Jury

M. le Recteur de la région académique Île-de-France, recteur de l'académie de Paris, chancelier des Universités de Paris, Gilles PÉCOUT

Yvette ROUDY, ancienne ministre des droits de la femme

Jean BOUQUIN, directeur du Théâtre Dejazet

Françoise DURAND, professeur de lettres, retraitée

Marie-France GEORGES, professeur de philosophie et de théâtre, retraitée

Joël HILLION, professeur d'anglais, retraité

Patricia MAMET-SOPPELSA, professeur de sciences-politiques, membre honoraire du Conseil Économique Social et Environnemental

Élisabeth LAUREAU-DAULL, professeur de lettres

Marie-Claire PAPONNAUD, ancienne directrice d'études PRISMA Presse

Jean-Pierre SALDOU, retraité de la police nationale

Anca VISDEI, écrivain

Jury suppléant

Michel DUMOLARD

André LUCAS

DROIT ET SCIENCES POLITIQUES

Prix Aguirre-Basualdo

Prix honorifique Paul DESCHANEL (non attribué en 2017)

Prix honorifique DUPIN-AINÉ (non attribué en 2017)

Prix honorifique Georges SCELLE (non attribué en 2017)

Prix honorifique Henri WAHL (non attribué en 2017)

Coordinateur : Mikhaïl XIFARAS, professeur agrégé de droit public, Institut d'études politiques de Paris, École de droit de sciences politiques

Jean-David DREYFUS, professeur des universités, Université Paris-Dauphine

Benoît PLESSIX, professeur des universités, Université Paris 2 Panthéon-Assas

DROIT PRIVÉ

- Prix solennels et prix de thèse André Isoré
- Prix honorifique Dennery
- Prix honorifique Ripert

Coordinatrice : Pierrette PINOT, Conseillère doyenne honoraire à la Cour de cassation

Hélène AUBRY, professeur des universités, droit privé, Université Paris 11 Paris-Sud

Mélanie CLEMENT-FONTAINE, maître de conférences HDR en droit privé et sciences criminelles, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Pierre LAVIGNE, avocat général à la Cour de cassation

Pascal LOKIEC, professeur des universités, Université Paris 10 Paris Nanterre

DROIT PUBLIC ET DROIT CIVIL

- Prix Louis Forest / Picard
- Prix Aguirre-Basualdo / Rubinstein
- Prix honorifique Capitant
- Prix honorifique Levy-Ullmann

Coordinateur : Pascal CHAIGNEAU, professeur des universités, Université Paris 5 Paris Descartes, Président de la section de science politique

Claude BRENNER, professeur des universités, Université Paris 2 Panthéon-Assas

Élizabeth ZOLLER, professeur des universités, Université Paris 2 Panthéon-Assas

DROIT DE LA MER

- Prix Mariani / Aguirre-Basualdo

Coordinateur : Philippe DELEBECQUE, professeur des universités, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Éric CANAL-FORGUES, professeur des universités, Université Paris 5 Paris Descartes

Jacqueline DUTHEIL de la ROCHÈRE, professeur des universités, Université Paris 2 Panthéon-Assas

Jean-Paul PANCRACIO, agrégé des Facultés de Droit (droit public), professeur émérite des universités

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET GESTION

■ Prix Aguirre-Basualdo

■ Prix honorifique Nogaro

■ Prix honorifique Vouters

Coordinateur : Jacques ROJOT, professeur des universités émérite, Université Paris 2 Panthéon-Assas
Didier FOLUS, professeur des universités, Université Paris 10 Paris Nanterre
Christian SCHMIDT, professeur des universités émérite, Université Paris-Dauphine

■ Prix Pirou / Aguirre-Basualdo

■ Prix Louis Forest

■ Prix Louis Forest / Aguirre-Basualdo

■ Prix honorifique Richelieu

Coordinateur : Coordinateur : Alain DESDOIGTS, professeur des universités, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Cécile COUHARDE, professeur des universités, Université Paris 10 Paris Nanterre
Emmanuel DUGUET, professeur des universités, Université Paris 12 Paris-Est Créteil Val de Marne
Édith GINGLINGER, professeur des universités, Université Paris-Dauphine

MÉDECINE

■ Prix Aguirre-Basualdo / Robin

Coordinateur : Benoit EURIN, professeur des universités, Président honoraire, chargé de mission auprès du Président, Université Paris 7 Paris Diderot - Praticien hospitalier, pôle international, Chef du service anesthésie – réanimation chirurgicale, Hôpital Lariboisière

Pierre BEY, professeur émérite, conseiller du Président, Institut Curie

Jacqueline CAPEAU, professeur des universités, UFR Médecine, Université Paris 6 - Pierre et Marie Curie - INSERM UMR S 893 Hôpital Saint Antoine

Prix Louis Forest

Prix Louis Forest / Kuntz - Chagniot

(Progrès dans la médecine ou spécialisé en chirurgie)

Coordinateur : Jean-Jacques HAUW, professeur des universités honoraires, Membre de l'Académie nationale de médecine
Cécile BADOUAL, professeur des universités, Université Paris 5 Paris Descartes, Service d'anatomo-pathologie, Hôpital européen Georges Pompidou
Marie-Christophe BOISSIER, professeur des universités, Université Paris 13 Paris Nord, chef du service de rhumatologie, Hôpital Avicenne

Prix Suzy et Guy Halimi / Aguirre-Basualdo

(Spécialisé en pneumologie et maladies infectieuses)

Coordinateur : Claude GOFSTEIN, docteur anesthésiste

Daniel BEQUET, professeur agrégé, neurologue, Clinique de Rochebrune
Claudine BLANCHET-BARDON, directrice d'un centre d'études et de traitement des maladies génétiques, Polyclinique de dermatologie à l'Hôpital Saint-Louis
Marcel BONAY, professeur des universités - praticien hospitalier, Paris 10 Paris Nanterre - Chef du service physiologie et exploration fonctionnelle, Hôpital Ambroise Paré
Benoît EURIN, professeur des universités - Praticien hospitalier, Président honoraire, Chargé de mission auprès du Président, Université Paris 7 Paris Diderot, Hôpital Lariboisière
Bruno HOUSSET, professeur des universités - Praticien hospitalier, Université Paris 12 Paris-Est Créteil Val de Marne - chef du service de pneumologie, Hôpital Intercommunal de Créteil

Prix Gustave Roussy / Aguirre-Basualdo (non attribué en 2017)

(Spécialisé en recherche sur le cancer)

Coordinateur : François GOLDWASSER, professeur en cancérologie, chef de service de cancérologie, Hôpital Cochin
Thierry LE CHEVALIER, professeur des universités, praticien hospitalier, Institut Gustave Roussy
Jean-Philippe SPANO, professeur des universités, praticien hospitalier, Université Paris 6 Pierre et Marie Curie - Département Oncologie médicale, hôpital Pitié Salpêtrière

SCIENCES

Prix Aguirre - Basualdo

en Sciences de la matière, Physique, Chimie, Sciences de l'univers, Technologie.

Coordinateur : Olivier PARISEL, professeur des universités, laboratoire de Chimie théorique, Université Paris 6 - Pierre et Marie Curie

Emmanuel HEBEY, professeur des universités, Université de Cergy-Pontoise

Guillaume PRESTAT, professeur des universités, UMR8601, Synthèse Organique pour la Recherche Biomédicale, Université Paris 5 Paris Descartes

Prix Arconati-Visconti

2 jurys

1 - Coordinateur : Olivier PARISEL, professeur des universités, laboratoire de Chimie théorique, Université Paris 6 - Pierre et Marie Curie

Emmanuel HEBEY, professeur des universités, Université de Cergy-Pontoise

Guillaume PRESTAT, professeur des universités, UMR8601, Synthèse Organique pour la Recherche Biomédicale, Université Paris 5 Paris Descartes

2 - Coordinateur : Didier GEIGER, professeur des universités, Université Paris 12 Paris-Est Créteil Val de Marne

Nadège LUBIN-GERMAIN, professeur des universités, Université de Cergy-Pontoise

Laurent DESVILLETES, professeur des universités, Université Paris 7 Paris Diderot

Prix Gandy

Coordinateur : Philippe LECHEMINANT, professeur des universités, Université de Cergy-Pontoise

Barbara DEMENEIX, professeur des universités, Museum national d'histoire naturelle

Laurent GAUTRON, professeur des universités, Université Paris 12 Paris-Est Créteil Val de Marne

Prix Louis Forest

en Sciences de la Vie

Coordinateur : Arnaud DUCRUIX, professeur des universités, Université Paris 5 Paris Descartes

Nathalie CHARNAUX, professeur des universités, praticien hospitalier, Université Paris 13 Paris Nord

Jeanne LECOMTE, professeur des universités, Université Paris 11 Paris-Sud

Pierre NETTER, professeur des universités, Université Paris 6 Pierre et Marie Curie

Prix Perrissin-Pirasset

Coordinateur : Didier GEIGER, professeur des universités, Université Paris 12 Paris-Est Créteil Val de Marne

Nadège LUBIN-GERMAIN, professeur des universités, Université de Cergy-Pontoise

Laurent DESVILLETES, professeur des universités, Université Paris 7 Paris Diderot

Prix Perrissin-Pirasset / Schneider

Mathématiques fondamentales et appliquées

Prix Rosemont / Demassieux

Mathématiques fondamentales et appliquées

Coordinateur : Henri BERESTYCKI, directeur d'études, directeur du Centre d'Analyse et de Mathématique Sociale, École des hautes études en sciences sociales

Olivier DEBARRE, professeur des universités, responsable du département Mathématiques et Applications, École Normale Supérieure de Paris

Catherine DONATI-MARTIN, professeur des universités, UFR de Sciences, laboratoire de Mathématiques, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Boban VELICKOVIC, professeur des universités, Institut de Mathématiques de Jussieu, Université Paris 7 Paris Diderot

LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Prix Aguirre-Basualdo

Arts et histoire ancienne

Coordinateur : François BOUGARD, professeur des universités, Université Paris 10 Paris Nanterre, directeur de l'Institut de recherche Histoire des textes (IRHT)

Olivier BERTRAND, professeur des universités, linguistique historique et lexicographie médiévale, laboratoire LDI, Université de Cergy-Pontoise

Laurent MORELLE, directeur d'études, section des Sciences Historiques et Philologiques, École pratique des hautes études

Prix Aguirre-Basualdo

Anthropologie, histoire et géographie

Coordinateur : : Nicolas LE ROUX, professeur des universités, UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines et des Sociétés, Université Paris 13 Paris Nord

Michel NAEPELS, directeur d'études, anthropologie, École des hautes études en sciences sociales, directeur de recherche au CNRS

Sébastien VELUT, professeur des universités, Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle - directeur délégué aux relations internationales, Université Sorbonne Paris Cité

Prix Aguirre-Basualdo

sans spécialité - 3 jurys

1 - Coordinateur : Philippe GERVAIS-LAMBONY, professeur des universités, école doctorale Milieux, cultures et sociétés du passé et du présent, Université Paris 10 Paris Nanterre

Catherine MAYAUX, professeur des universités, laboratoire Lexiques, Dictionnaires, Informatique, Université de Cergy-Pontoise

Jürgen RITTE, professeur des universités, département études germaniques, Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle

2 - Coordinatrice : Françoise DARTOIS-LAPEYRE, maître de conférences en Histoire moderne, Université Paris 4 Paris-Sorbonne, École supérieure du professorat et de l'éducation de Paris

Reynald ABAD, professeur des universités, histoire moderne, Université Paris 4 Paris-Sorbonne

Laurent JAFFRO, professeur des universités en philosophie morale, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Jean-Marie Le GALL, professeur des universités, directeur de l'UFR 09 Histoire, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Natalia MUCHNIK, maître de conférences, laboratoire du Centre de recherches historiques, École des hautes études en sciences sociales

3 - Coordinateur : Jean-Frédéric SCHAUB, Directeur d'études, École des hautes études en sciences sociales

Joanna NOWICKI, professeur de Sciences de la communication, Université de Cergy-Pontoise

Gisèle SEGINGER, professeur des universités, directrice de l'unité de recherche Littéraire et Savoirs, Université Paris-Est Marne-la-Vallée

Prix Bénabou / Aguirre-Basualdo

Histoire moderne

Coordinatrice : Françoise DARTOIS-LAPEYRE, maître de conférences en Histoire moderne, Université Paris 4 Paris-Sorbonne, École supérieure du professorat et de l'éducation de Paris

Reynald ABAD, professeur des universités, histoire moderne, Université Paris 4 Paris-Sorbonne

Laurent JAFFRO, professeur des universités en philosophie morale, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Jean-Marie Le GALL, professeur des universités, directeur de l'UFR 09 Histoire, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Natalia MUCHNIK, maître de conférences, laboratoire du Centre de recherches historiques, École des hautes études en sciences sociales

Prix André TOPIA

Coordinateur : Carle BONNAFOUS-MURAT, président de l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle

Hélène AJI, professeur des universités, directrice de l'UFR Langues et Cultures étrangères, Présidente de la société d'études modernistes, Littérature et poésie américaine moderniste, Université Paris 10 Paris Nanterre

Alan KAHAN, professeur des universités en études anglophones, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Bertrand Van RUYMBEKE, professeur des universités, civilisation et histoire américaines, Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis - Membre senior de l'Institut Universitaire de France

Prix Louis Forest

Coordinateur : François PERNOT, professeur des universités, Histoire moderne, laboratoire AGORA, Université de Cergy-Pontoise

Nathalie GOROCHOV, professeur des universités, Université Paris 12 Paris-Est Créteil Val de Marne

Nicolas HATZFELD, professeur des universités, Université Évry-Val-d'Essonne

Prix Louis Forest

en Lettres

Prix Louis Forest / Thiessé de Rosemont

Prix Aguirre-Basualdo Labrouquère

Coordinatrice : Suzy HALIMI, professeur des universités émérite, Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle

Mickaël LUCKEN, professeur des universités, Institut national des langues et civilisations orientales

Alain SCHAFFNER, professeur des universités, Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle

Marie VRINAT-NIKOLOV, professeur des universités, Institut national des langues et civilisations orientales

Prix Richelieu

Philosophie, sociologie, sciences de l'éducation, ethnologie

Coordinateur : François VATIN, professeur des universités, directeur du Master Sciences Sociales, Université Paris 10 Paris Nanterre

Brigitte GAUTHIER, professeur des universités, directrice du Laboratoire SLAM, Université Évry-Val-d'Essonne

Pierre ROUILLARD, professeur des universités, directeur de recherche au CNRS, directeur des laboratoires « les passés dans le présent », Maison Archéologie et Ethnologie

Prix Schneider / Aguirre-Basualdo

Coordinateur : Jean-Frédéric SCHAUB, Directeur d'études, École des hautes études en sciences sociales

Joanna NOWICKI, professeur de Sciences de la communication, Université de Cergy-Pontoise

Gisèle SEGINGER, professeur des universités, directrice de l'unité de recherche Littéraire et Savoirs, Université Paris-Est Marne-la-Vallée

Prix Piedallu Philoche

Coordinatrice : Élisabeth BELMAS, professeur des universités, UFR USHS, Université Paris 13 Paris Nord

François de POLIGNAC, professeur, directeur d'études, UMR 8210, ANHIMA, École pratique des hautes études

François SEMAH, professeur, département Préhistoire, Museum national d'histoire naturelle

PHARMACIE

Prix Aguirre-Basualdo / Canat

Coordinatrice : Geneviève DURAND, professeur des universités honoraire, Université Paris 11 Paris-Sud, Faculté de Pharmacie de Chatenay-Malabry

Jean-Louis LAPLANCHE, professeur des universités – Praticien hospitalier, Université Paris 5 Paris Descartes - Service de biochimie, Hôpital Lariboisière

Isabelle MOMAS, professeur des universités, directrice de l'EA 4064, Laboratoire Hygiène et santé publique, Université Paris 5 Paris Descartes

Monsieur Patrice PROGNON, Vice-Doyen de la Faculté de pharmacie, laboratoire de chimie analytique – UA 3343, Université Paris 11 Paris-Sud

Prix Régnier

Prix Régnier / Louis Forest

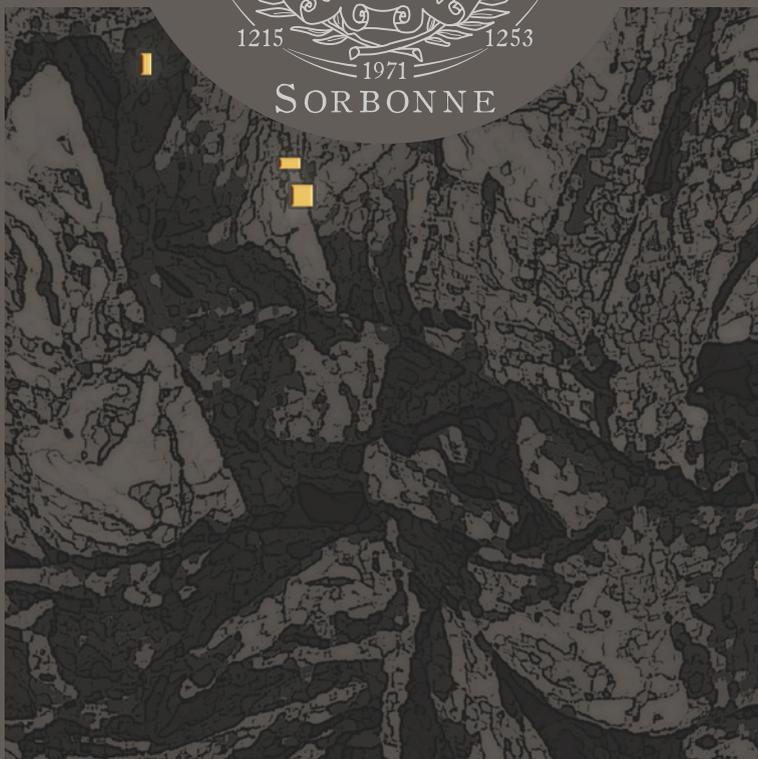
Coordinateur : Dominique DURAND, doyen honoraire de l'Académie nationale de pharmacie, professeur des universités, Université Paris 5 Paris Descartes

Jean-Claude CHAUMEIL, professeur des universités émérite, Faculté des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques, Université Paris 5 Paris Descartes

Jean-Louis JAMET, membre de l'Académie nationale de pharmacie



Léon alexandre Delhomme (1841-1895), La République.



Vous aussi, rejoignez l'histoire.

Soutenez le rayonnement universitaire français.

Plus d'informations
prix.chancellerie@sorbonne.fr

www.ac-paris.fr / www.sorbonne.fr / communication.sorbonne@ac-paris.fr



@SorbonneFr



SorbonneFr